Neuchâtel - Fondée en 1738 - 208me année — Un numéro 15 centimes — No 194 (6 pages) — Jeudi 22 août 1946

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	24.—	12.—	6.—	2.10

ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES Bureau : 1, rue du Temple-Neuf
18 c. *le millimètre*, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c., min. 1 fr. 20. — Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'ACTUALITE

La tension américano-yougoslave

Depuis quelques semaines, les relations entre les Etats-Unis et la Yougoslavie ne cessent de s'envenimer. Le gouvernement de Belgrade, après avoir protesté à plusieurs reprises contre le survol de son territoire par des avions yankees, a donné l'ordre d'ouvrir le feu contre ces appareils. En moins de quinze jours, deux avions ont été abattus et leurs équipages faits prisonniers.

Ce geste inamical a aussitôt provoqué une vive réaction à Washington et le département d'Etat a adressé au ministre des affaires étrangères du maréchal Tito une note énergique pour protester contre l'attitude des autorités yougoslaves en général.

~~~

Les Américains, qui ont fait preuve de beaucoup de patience jusqu'à présent à l'égard des critiques de la presse et de la radio yougoslaves, estiment aujourd'hui que la coupe est pleine et qu'il est temps de mettre un terme à cette situation.

Le fait que M. Acheson, secrétaire d'Etat par intérim, n'a pas hésité à qualifier d'« ignoble geste » les attaques dont ont été victimes les avions alliés montre bien que les Etats-Unis ne sont plus disposés à tolérer ces excès.

S'il n'est pas question pour Washington d'envisager des mesures de représailles — ce qui impliquerait alors la rupture des relations diplomatiques — il est cependant significatif de constater que la flotte américaine vient d'envoyer une « mission amicale » en Méditerranée. A cette « mission » participent le porte-avions « Franklin-D. Roosevelt », une des plus modernes unités de ce genre de la marine yankee, deux croiseurs et plusieurs contre-torpilleurs. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une manifestation de force destinée à décourager tous ceux qui tenteraient de troubler la paix dans le bassin méditerranéen et, peut-être aussi, à étouffer dans l'œuf toute tentative de régler la question de Trieste par une action directe.

~~~

Quotidiennement, des incidents se produisent en Vénétie julienne entre les troupes de Tito et les forces d'occupation anglo-saxonnes, incidents auxquels le gouvernement yougoslave donne la plus large publicité dans un but évident de propagande. Belgrade, aux dires des Américains, semble tout mettre en œuvre pour jeter le discrédit sur l'administration militaire et dresser l'opinion contre les alliés occidentaux. Pour adopter une telle attitude, il est hors de doute que le maréchal Tito doit se sentir soutenu par l'Union soviétique dont la zone d'influence s'étend, on le sait, jusqu'aux rivages de l'Adriatique.

~~~

La tension qui règne actuellement entre la Yougoslavie et les Anglo-Saxons n'est au reste qu'un aspect du problème complexe des rapports entre les nations occidentales et les Etats satellites de la Russie. La situation n'est guère meilleure en ce qui concerne la Pologne, la Bulgarie et la Roumanie. Enfin, reste à régler l'épineuse question des Détroits. La note que Washington adresse à ce sujet à Moscou, et que nos lecteurs trouveront dans le corps du journal, laisse clairement entendre que les Etats-Unis désirent que seule la Turquie continue à assurer la défense des Détroits.

Avertissement à la Pologne, note à la Yougoslavie, mémorandum américain sur la question des Dardanelles, trois documents qui montrent sans équivoque que l'heure des concessions est enfin passée.

J.-P. P.

Echos du monde

Croquis parisien : Le voleur au cœur d'or

Lui exerçait le plus intelligent des métiers : il était voleur. Bien sûr, avant d'en arriver là, il avait cherché du travail, feignant même devant chaque patron de se baisser pour ramasser une épingle. Mais aucun n'avait paru remarquer ce signe d'un grand destin.

Elle était fleuriste. Ce jour-là, 15 août, c'était la Sainte-Marie, fête de presque toutes les femmes, aussi ses fleurs furent-elles rapidement vendues.

En flânant, ils se rencontrèrent devant une vitrine de magasin. Leurs images se plurent et eux-mêmes ne se déplurent pas...

Giraudoux en aurait fait un conte, la police en donne une conclusion en forme de faits divers.

« Le jeune Gaston V... arrêté hier en flagrant délit de vol d'un sac à main à un étalage de la rue de Rivoli, a déclaré à l'interrogatoire :

— Que voulez-vous ? C'est la Sainte-Marie... Je ne pouvais tout de même pas laisser passer la fête de ma petite amie sans lui offrir un cadeau ? »

Malgré cette bonne raison, Gaston a été envoyé au Dépôt.

Des écoliers en grève

Une grève d'écoliers s'est produite à Rickenbach, commune montagnarde de Schwyz. A la rentrée, après les vacances, quatre enfants seulement se sont présentés à la maison d'école. Les raisons de cette grève sont que les classes ayant dû être évacuées du fait de dénonciation de bail, les autorités communales avaient trouvé une solution provisoire qui consistait en un local plus bas dans la vallée. Vu que les enfants de Rickenbach avaient déjà un long chemin à parcourir, les parents n'ont pas voulu qu'il fût encore prolongé et ils gardèrent leurs enfants à la maison.

SECOURS AMÉRICAINS POUR L'AUTRICHE

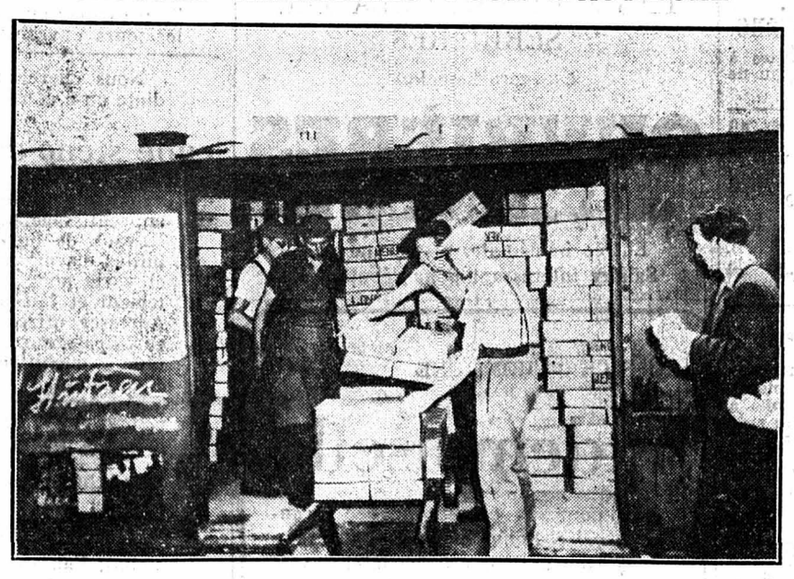

Une organisation américaine assez semblable au Don suisse, la C.A.R.E., s'efforce de faire parvenir au plus grand nombre possible d'Européens des colis alimentaires d'un poids de 13 kg. dont le riche contenu constitue un appoint de 40,000 calories. Voici un vagon de vivres destiné à l'Autriche.

A LA BARBE DES ANGLO-SAXONS

Des usines allemandes fabriquent des « V » en grande quantité pour l'Union soviétique

BERLIN, 21 (Reuter). — Il ressort d'informations dignes de foi parvenues de la zone russe en Allemagne que les occupants fabriquent de nouvelles armes « V » dans quelques anciennes usines allemandes d'armements. Cette fabrication, entreprise par des techniciens russes et allemands, se fait en grande quantité. Dans au moins dix fabriques spécialisées, réparties en zone russe, on met au point des armes lourdes, des bombes volantes, des carburants d'armes « V » et des pièces de sous-marins.

Bien que les Russes refusent de renseigner les Alliés sur l'activité de ces fabriques gardées de très près, on a constaté notamment que la production des armes « V » se faisait dans les ateliers Siemens et les usines d'appareils radiophoniques de Berlin, dans les fabriques de Wolfleben et de Klein-Bodungen, qui appartiennent à la grande maison « Bleichrœder ».

Les usines Krupp, à Magdebourg, construisent des pièces d'armes lourdes qui sont expédiées par bateau en Russie. A Mersebourg, en Saxe, on produit de l'essence d'avion. La maison Kreisel et une entreprise de Kœpenick, au sud-ouest de Berlin, sont occupées à finir des pièces d'équipement de sous-marins et de contre-torpilleurs russes.

Les renseignements bien fondés émanant de la zone en question précisent, en outre, que les Russes emploient un grand nombre de techniciens et d'ingénieurs allemands, lesquels sont bien nourris et bien payés. Les Allemands travailleraient également à une nouvelle « V-4 », fusée qui parviendrait à la vitesse de 600 km. à l'heure.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

LE MONSTRE

Moi aussi, je suis parti pour la chasse au monstre. Mais je n'ai pas pris mon fusil. Mon fusil est vieux et lourd; ce n'est pas, de plus, une arme fort précise : pour en régler le tir, il faut se livrer à des calculs de balistique qui ont toujours passé mon entendement. Non : je ne me suis muni, pour aller à la rencontre du monstre, que de la lyre d'Orphée, que j'ai naguère achetée à vil prix dans un bric-à-brac; car la lyre d'Orphée, parmi les ophicléides, les banjos, les accordéons et les ocarinas de l'étalage, faisait figure d'un instrument bien démodé.

N'importe. Grâce à la lyre d'Orphée, j'étais certain de réussir une opération extrêmement fructueuse. Tuer le monstre ? La belle affaire ! Que peuvent valoir la peau ou la chair d'un monstre ? Tandis qu'en le séduisant par les accords mélodieux de la lyre d'Orphée, je l'eusse ramené vivant au bout d'une corde, comme un docile toutou. Quel prix ne m'eût pas versé le Zoo de Bâle, par exemple, pour cette bête fantastique !

Hélas ! je suis rentré bredouille. Du glacier de Tourtemagne à celui de Durand, j'ai parcouru en vain tous les alpages. Je n'ai, en fait de monstre, rencontré qu'une marmotte dodue, que la lyre d'Orphée n'a pas empêchée de détaler à mon approche, et une perdrix de montagne, jolie petite bête très sympathique, qui m'a, en sautillant, fait poliment conduite un bout de chemin, avant de s'aller perdre dans les éboulis. Dans les cabanes du Club alpin, en revanche, dans les chalets de fromagers et sur la terrasse des hôtels, on en discutait ferme, du monstre. Les uns acceptaient tout bonnement la version officielle. C'était un lynx. Sur le lynx, ils possédaient une érudition minutieuse et précise, qu'ils étalaient fort doctement. C'était à croire que le lynx est un animal aussi commun et familier que le Zizi de Mme Chose ou la Finette de Mme Machin. Mais d'autres tenaient mordicus pour la panthère. Une panthère, c'était de notoriété publique, s'était récemment échappée d'un cirque italien. Mais une panthère peut-elle vivre à pareille altitude ? N'était-ce pas plutôt une hyène ou un chacal ? D'autres, plus imaginatifs encore, assuraient qu'il s'agissait d'une tarasque, d'un dragon chinois, voire du grand serpent de mer, que les expériences de Bikini auraient à jamais dégoûté des solitudes océanes, infestées désormais par la malice humaine.

J'ai naturellement enregistré avec soin toutes ces opinions diverses. Mais, quoique je me sois gardé de me prononcer, elles n'ont pas troublé ni ébranlé ma conviction personnelle. Si vous me jurez de ne le répéter à personne, je veux bien vous la confier. Le monstre qui sème la terreur sur les hauts pâturages, qui égorge les moutons et dépèce les chèvres, cet animal que personne n'a vu et auquel chacun prête le nom et la forme de sa propre fantaisie, eh bien! cette bête maléfique n'est autre — croyez-le ou ne le croyez pas — qu'un vulgaire canard.

L'INGÉNU.

Les difficultés de la France pour maintenir son empire

UNE VAGUE DE NATIONALISME DÉFERLE SUR L'AFRIQUE DU NORD

Elle dresse les indigènes contre les colons et résidents français

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Délaissant pour quelques heures la question constitutionnelle, l'Assemblée nationale consacrera la matinée d'aujourd'hui et aussi sans doute celle de vendredi, à une discussion générale sur les problèmes politiques et économiques qui se posent en Afrique du nord.

Il est inutile de le dissimuler, la situation n'est pas bonne en Algérie où une vague de nationalisme dresse les indigènes contre les colons et résidents français. Alors qu'avant la guerre on pouvait tenir pour négligeables les mouvements autonomistes, il n'en est pas de même aujourd'hui, ainsi que l'atteste la présence au parlement de onze députés membres du parti du « manifeste », c'est-à-dire du parti réclamant, sinon l'indépendance totale, du moins un statut de dominion pour les trois départements algériens. Encore faut-il remarquer que le dit parti du « manifeste », dirigé par un pharmacien de Setif, du nom de Ferret Abbas, ne représente qu'un tiers à peine des électeurs indigènes, les deux autres tiers étant affiliés au parti populaire algérien lequel, derrière son chef, Messali Hadj, réclame purement et simplement l'indépendance totale de l'Algérie.

Le parti du « manifeste » algérien et le parti populaire algérien représentent, il faut bien le reconnaître, l'énorme majorité du collège électoral indigène. Autrement dit, l'élite algérienne est consciente de ses droits en même temps que de l'appui de la masse autochtone, forte de sept millions d'individus. En face d'elle, les Européens sont tout juste un million et de par les lois en vigueur, ils bénéficient d'un statut infiniment plus intéressant que celui accordé à l'indigène même évolué.

Cette différence de traitement et de niveau de vie existant entre Français et indigènes (un Européen à travail égal est mieux payé que l'autochtone), la misère générale née des suites de la guerre, l'intensification d'une propagande anticolonialiste, l'appui des partis de gauche de la métropole enfin, tous ces facteurs différents ont concouru au même but, nous voulons dire à créer en Algérie un état de crise larvée qui compromet gravement le redressement de ces territoires.

~~~

La question soumise à l'appréciation de la Constituante n'est donc pas seulement d'apporter un remède provisoire à une économie défaillante ou d'accorder quelque satisfaction spectaculaire aux revendications politiques indigènes. Elle est plus vaste, plus délicate.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

La Yougoslavie rappelle son ministre à Athènes

Le maréchal Tito aurait pris cette décision en guise de protestation contre l'attitude inamicale de la Grèce

ATHÈNES, 21 (Reuter). — Le ministre de Yougoslavie, M. Isidore Tchangar, a été rappelé par son gouvernement. Il a demandé ses passeports au ministère grec des affaires étrangères pour rentrer vendredi à Belgrade. La légation sera gérée par un chargé d'affaires.

Le suppléant du premier ministre grec Sonatos a commenté en ces termes ce rappel : « Aucune modification n'est intervenue dans les relations de la Grèce et de la Yougoslavie qui puisse faire supposer que M. Tchangar s'en va réellement. » Les milieux diplomatiques d'Athènes interprètent ce rappel comme un geste de protestation du maréchal Tito contre « l'attitude inamicale » de la Grèce.

On cite à ce propos la déclaration de M. Dalipis, gouverneur général de Thrace occidentale, accusant le maréchal Tito de fomenter et de conduire une guerre sourde contre la Grèce et de réitérer ses attaques dans la presse ultra-monarchiste. M. Dalipis qualifie à ce propos le maréchal Tito de chef de bande.

Le gouvernement grec a ordonné la démission de M. Dalipis après cette déclaration, mais il a promptement repris son poste. Le gouvernement a ordonné en outre des poursuites pénales contre la presse royaliste en question, mais les attaques n'en ont pas moins continué.

Une note yougoslave du 17 août, adressée au gouvernement hellénique, protestait contre les dommages causés au cargo « Alexandros », coulé pendant la guerre au large de Patras, dans le Péloponèse. Remis à flot au mois de février par les forces yougoslaves, ce navire a été retrouvé en bon état. La Yougoslavie fait valoir que les dommages ont été causés par des charges de dynamite et des coups de feu.

TEDDY STAUFFER A HOLLYWOOD

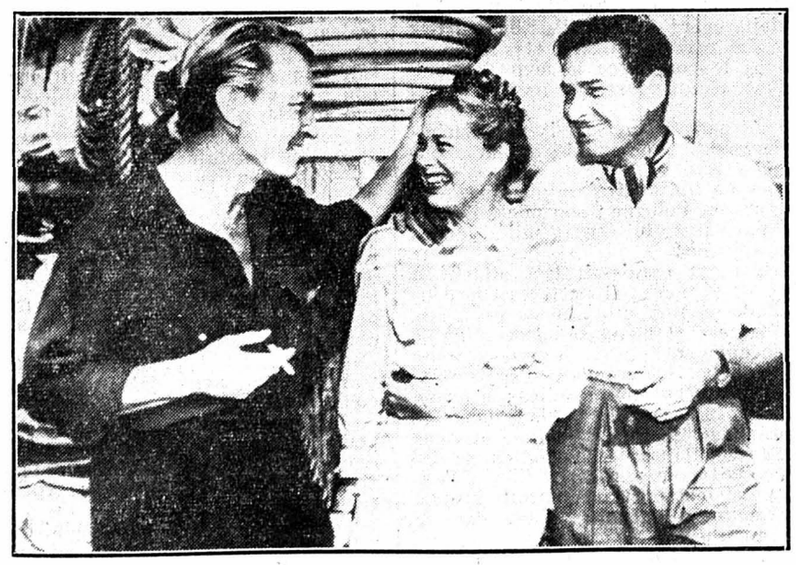

Teddy Stauffer qui quitta voici cinq ans sans tambours ni trompettes la Suisse et l'orchestre des « Original Teddies », s'est lancé à la conquête d'Hollywood où il dirige un nouvel ensemble. Le voici sur le yacht d'Errol Flynn en compagnie de l'acteur et de sa femme l'actrice Nora Eddington.

Lire AUJOURD'HUI

En quatrième page :

Nos articles et nos documents d'actualité.

La découverte des restes de Mussolini et ses répercussions politiques. par P.-E. Briquet.

En dernières dépêches :

Ultimatum américain à Belgrade
Les « 21 » étudient le traité de paix avec l'Italie.

AU CONSEIL NATIONAL

Poursuite des exercices oratoires autour du projet d'assurance vieillesse qui demeure un monument « tabou »

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le parlement est quelque peu désemparé devant le « monument législatif » qu'on lui présente. On ne lui laisse guère qu'un droit: celui de l'admirer et de l'adopter. Sans doute a-t-il encore licence d'exprimer des réserves, à la rigueur des critiques. Mais, défense d'y toucher. L'œuvre des experts est sacro-sainte. Le président de la commission l'avait déclaré déjà; M. Stampfli l'a répété mercredi matin: ce sera cela ou rien. Les règles de l'assurance relèvent de la technique; or le projet se tient parfaitement du point de vue technique; en conséquence, il n'appartient pas aux politiciens de changer quoi que ce soit au travail des spécialistes.

Ce raisonnement, il ne faut se lasser de le dire et de le redire, est dangereux. L'institution de l'assurance vieillesse et survivants pose bel et bien des problèmes politiques et il est infiniment regrettable que le Conseil national ne puisse que les évoquer sans avoir le loisir de les discuter. Son rôle se trouve arbitrairement limité à celui d'une vague chambre d'enregistrement.

Je l'accorde: il n'est pas certain que des discussions de principe, par exemple sur le caractère obligatoire et général de l'assurance, ou sur la possibilité d'accorder une place beaucoup plus large aux caisses professionnelles, d'en faire en quelque sorte la pierre d'angle de l'édifice, il n'est pas certain, dis-je, que de tels débats nous eussent valu une meilleure loi. Quel que soit le système auquel on s'arrête, il présentera des inconvénients et donnera prise à la critique. Mais au moins aurait-on consciencieusement déblayé le terrain et, le moment venu, on aurait pu dire au peuple : Voilà ! Nous avons choisi cette solution parce que nous avons acquis la conviction, après mûr examen, qu'elle est préférable à toutes les autres.

Mais le Conseil fédéral ne laisse pas le choix. Nous n'avons plus qu'à prendre son ours... ou à le laisser. Les Chambres le prendront. Mais que fera le peuple ? Cette question transparaît dans toutes les déclarations, même les plus optimistes. C'est dire que les parlementaires ne se sentent pas très à l'aise en présence de cette procédure; ils éprouvent certaines inquiétudes; ils ne sont pas du tout sûrs de leur affaire. Alors pourquoi acceptent-ils d'être pareillement bousculés ? Ils paraissent hypnotisés par la date fatidique de 1948; et pourtant le délai qu'exigerait un examen fondamental du problème de l'assurance vieillesse serait autrement plus court que celui avec lequel il faudra bien compter si, une fois encore, le souverain dit non. L'expérience est là pour le prouver.

Opposition, réserves et regrets

De la bonne demi-douzaine d'interventions qui ont, à côté du discours de M. Stampfli, rempli la matinée d'hier, retenons d'abord celles de MM. Munz, indépendant, Escher, catholique, et Ilg, socialiste.

M. Munz a repris les thèses développées mardi, au nom du « comité genevois » par M. Guinand. Il a critiqué les rentes trop faibles et le système mixte de la répartition et de la capitalisation. Mais, plus logique que son collègue genevois, M. Munz conclut son discours en proposant le renvoi de tout le projet au Conseil fédéral.

M. Escher, au nom de la droite, regrette la contrainte exercée sur le parlement. Il déclare toutefois qu'en dépit des réserves sérieuses qu'il peut formuler, le groupe catholique, pour bien montrer la valeur qu'il attache au principe de l'assurance vieillesse, votera l'entrée en matière. Il voudrait toutefois que le Conseil fédéral fournît quelques éclaircissements sur des questions liées aux débats actuels: Par quoi remplacera-t-on les caisses de compensation pour pertes de salaire et de gain en faveur des mobilisés, une fois que les dites caisses alimenteront le fonds d'assurance ? Où en sont les études et les projets relatifs à la protection de la famille ? Une réponse claire et positive lèverait bien des scrupules auprès de ceux qui hésitent encore à se rallier à la loi d'assurance vieillesse.

Quant à M. Ilg, il a dit sa déception de ce que les experts et le gouvernement aient à ce point négligé les expériences faites avec les caisses de compensation dans le cadre des grandes associations professionnelles. On aurait pu en tirer d'utiles enseignements pour favoriser la gestion paritaire des caisses d'assurance et amorcer ainsi cette communauté professionnelle capable de remplir certaines tâches économiques et sociales plus efficacement et à moins de frais que la bureaucratie officielle.

M. Stampfli répond

Le chef du département de l'économie publique, dans un premier exposé d'ensemble, a défendu le projet en se laissant aller à son tempérament de polémiste et de «debater». Les journalistes qui avaient reçu le texte de son discours ont eu quelque peine à retrouver le fil conducteur dans les pointes — parfois émoussées par un esprit un peu épais — qui visaient aussi bien le comité genevois que les indépendants. Comme M. Guinand avait exprimé des craintes concernant la gestion d'un fonds énorme de trois milliards prévu par la loi, M. Stampfli crut bon de faire remarquer, pour l'amusement d'une salle facile à contenter en matière d'humour: « Que M. Guinand se rassure, il n'y a pas que des Staviski en Suisse. Cependant, nous mettrons un soin particulier à choisir les administrateurs que Genève pourrait nous proposer. »

Du discours gouvernemental, relevons pourtant, d'après la traduction officielle, le passage central que voici:

« En ce qui concerne l'estimation des recettes probables provenant des cotisations de l'économie, c'est-à-dire des assurés et des employeurs, nous ne saurions nous laisser guider par des conidérations trop optimistes. Malgré toutes les mesures politiques que prendra l'autorité pour prévenir les effets des conjonctures économiques, nous aurons à compter dans l'avenir avec des fluctuations de ces conjonctures et des variations correspondantes du revenu national. Il est dès lors d'une élémentaire prudence de ne pas porter, dès le début, des recettes très considérables au compte actif du bilan initial, mais au contraire de les garder à disposition comme des sûretés indispensables destinées à parer à un accroissement imprévisible des risques. Ces considérations commandent les plus expresses réserves à l'égard des requêtes tendant à une augmentation des rentes.

G. P.

(Suite en dernière page)

Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

A LOUER

On échangerait un

appartement

de trois chambres, tout confort, à l'ouest de la ville, contre un même en ville ou aux environs. Adresser offres écrites à V. W. 716 au bureau de la Feuille d'avis.

POUR BUREAU

Beaux locaux à louer au centre de la ville. — Adresser offres écrites à J. M. 768 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer pour le 1er septembre, belle

chambre meublée

chauffable. — S'adresser, après 18 heures, Parcs 33, 1er, à droite.

A louer chambres à deux lits et un lit, avec petit déjeuner. Demander l'adresse du No 754 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

CHAMBRE

à deux lits pour jeunes filles, avec ou sans pension. Mme Piazza, avenue des Alpes 38. Tél. 5 30 58.

PENSION BEAULIEU

BROT-DESSOUS

Mme Morel, infirmière-psychiatre, reçoit à prix modérés des vieillards, nerveux, déficients. Vie de famille. Tél. 9 41 01.

DEM. A LOUER

On demande à louer un

appartement

de deux à quatre pièces, avec ou sans confort, région Valangin - Saint-Blaise, pour tout de suite ou à convenir. Adresser offres écrites à R. X. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiancés cherchent pour fin septembre ou tout de suite un

appartement

de deux ou trois pièces, avec ou sans confort. — Adresser offres écrites à Y. Y. 747 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle cherche pour le 1er ou 15 septembre, une

chambre confortable

chauffable, si possible part à la cuisine, dans le centre de la ville. Adresser offres écrites à V. P. 751 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE

meublée est cherchée par demoiselle de bureau, rayon Vauseyon - avenue des Alpes ; tél. 5 32 08, Saco S. A., Neuchâtel.

On cherche à louer, deux jours par semaine, au centre de la ville, pour le début de septembre, un

studio avec piano

Adresser offres écrites à W. H. 723 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, au centre de la ville, pour le 1er septembre, une

chambre

meublée ou non. Adresser offres écrites à P. B. 724 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

moderne avec tout confort, cinq ou six pièces, ou villa, est demandé à louer, cette dernière avec possibilité d'achat. Région comprise entre Saint-Blaise et Gorgier. Faire offres sous chiffres P. 5422 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On demande à louer, si possible au centre de la ville, une

chambre indépendante

comme pied-à-terre. — Faire offres écrites sous chiffres M. C. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

Industriel échangerait un

logement

de trois pièces, à la Chaux-de-Fonds, au centre, contre un de trois ou quatre pièces, à Neuchâtel. A la même adresse, on cherche un

LOCAL

pour environ quinze ouvriers. Faire offres écrites à P. K. 758 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES FILLES

sont demandées pour différents travaux d'émaillage et de peinture sur émail. S'adresser à bijouterie-émail, Petit-Catéchisme 9.

MONSIEUR

seul, d'un certain âge, cherche pour tout de suite ou fin septembre, une bonne à tout faire de 30 à 40 ans, connaissant la tenue d'un ménage soigné. Certificats demandés. Adresser offres écrites à V. E. 766 au bureau de la Feuille d'avis.

Dames ou demoiselles

disposant de la journée ou demi-journée trouveraient occupation régulière à Gravure moderne, Huguenin-Sandoz, Plan 3.

ON CHERCHE une

jeune ouvrière

POUR TRAVAUX FACILES.

S'adresser à F. Salathé, atelier électromécanique, Passage Max-Meuron 2, Neuchâtel.

LA FABRIQUE AGULA S. A.
SERRIÈRES

engagerait quelques

OUVRIÈRES ou DÉBUTANTES

Entrée immédiate. Places stables.
Salaire intéressant pour débutantes.

NOUS CHERCHONS UNE

demoiselle

pour la correspondance française. Bonne sténo-dactylographe trouverait une place intéressante où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande.

Faire offres aux

Fabriques de pignons réunies S. A., Granges (Soleure).

HISPANO-SUIZA S. A.
110, ROUTE DE LYON, GENÈVE

cherche des

mécaniciens qualifiés

dans les spécialités suivantes :

fraiseurs,
ajusteurs,
tourneurs sur tours semi-automatiques,
rectifieurs,
gratteurs,
raboteurs,
contrôleurs,
faiseurs d'étampes,
monteurs,

et des techniciens pour le bureau de la préparation de l'usinage.

Institut d'enfants à la montagne demande une

jeune fille

bien élevée pour s'occuper des enfants. Offres avec photographie sous chiffres P. J. 33957 L. à Publicitas, Lausanne.

NOUS CHERCHONS
pour tout de suite ou pour date à convenir :

un ébéniste polisseur
un magasinier
un tapissier
une demoiselle de magasin

Places stables et intéressantes pour personnes capables, très bien rétribuées. — Offres à MEUBLES LOUP, NEUCHATEL

Fabrique du Jura bernois

cherche locaux

pour montage, emballage et entrepôt, si possible avec bureau, dans la contrée Neuchâtel-Yverdon.

Ecrire sous chiffres P. 21260 H. à Publicitas, Saint-Imier.

La Fabrique de câbles électriques
A CORTAILLOD

engagerait immédiatement

personnel féminin qualifié

pour travaux d'essais de laboratoire et pour la fabrication de câbles téléphoniques.

mécaniciens
manœuvres
(de 18 à 35 ans)

pour divers travaux de câblerie, de fonderie, pour moulage à la machine,

laveur-chauffeur

pour l'entretien des voitures.

Places stables et bien rétribuées

Se présenter au bureau du personnel, les jours ouvrables, de 10 h. à 12 h.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

jeune sténo-dactylographe

ayant fait un diplôme commercial ou un apprentissage pour être occupée à tous travaux de bureau. Place stable. Possibilités d'avancement. Travail intéressant et varié pour personne s'adaptant facilement et faisant preuve d'initiative. — Adresser offres écrites avec copies de certificats, curriculum vitae et photographie sous chiffres P. 5272 N. à Publicitas, Neuchâtel.

INSTITUTRICE

cherchée pour un institut à la montagne, pour le début de septembre. Prière de faire offres manuscrites sous chiffres P.L. 33959 L. à Publicitas, Lausanne.

Maison d'enfants à Villars, demande une jeune

NURSE

capable et de bonne éducation. Faire offres sous chiffres P. K. 33958 L. à Publicitas, Lausanne.

NOUS CHERCHONS une

JEUNE PERSONNE CULTIVÉE

capable de tenir le SECRÉTARIAT d'un institut à la montagne. (Si possible sténo-dactylographe.) Envoyer offres manuscrites, photographie et références sous chiffres PH. 33956 L. à Publicitas, Lausanne.

La pharmacie Pernet, Epancheurs 11, cherche un

JEUNE HOMME

ou une jeune fille, pour commissions et travaux faciles et divers. Bon salaire. Se présenter accompagné(e) des parents.

On cherche une jeune

couturière

qui serait nourrie et logée. Adresser offres écrites à P. A. 761 au bureau de la Feuille d'avis.

Mme Georges Marti, pharmacien, à Cerniet, cherche une

JEUNE FILLE

bien au courant des travaux du ménage. Téléphone 7 11 72.

SOMMELIÈRE

sérieuse et de toute confiance, bien au courant du service, serait engagée tout de suite dans un bon petit café-brasserie. Place intéressante. Nourrie et logée. Demander l'adresse du No 756 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le début de septembre une

femme de ménage

pour des heures régulières pendant six mois. — Quartier est. Faire offres écrites sous S. T. 666 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

Imprimerie de la ville cherche une jeune fille pour travaux de bureau et d'atelier. Entrée début de septembre. — Offres sous chiffres P. 5392 N. à Publicitas, Neuchâtel.

TAILLEUR

cherche une culottière et des jeunes filles comme petites-mains. Place stable, bien rétribuée. — Adresser offres écrites à X. I. 740 au bureau de la Feuille d'avis.

Une Etude de notaires de la ville demande

un (e) jeune débutant (e)

pour faire les courses et divers travaux de bureau. Ecrire à case postale 6549 Neuchâtel ou demander l'adresse du No 697 au bureau de la Feuille d'avis.

Régleuses

On sortirait à domicile à régleuses expérimentées, mises d'inerties, virolages et centrages, 10 ½" à 18". — Ecrire sous chiffres P. 5427 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Médecin-dentiste cherche une

secrétaire-demoiselle de réception

Adresser offres écrites à S.T. 714 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Dame ayant capitaux, s'intéresserait à un

commerce

ou une autre

entreprise

où elle pourrait prendre une part active. A l'habitude de la clientèle, connaît les travaux de bureau. Offres écrites à M. F. 765 au bureau de la Feuille d'avis.

Blanchisseuse

cherche des lessives à domicile, se charge aussi du repassage et des raccommodages. Adresser offres écrites à M. O. 762 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

dans la cinquantaine, propre et active, sachant cuisiner et tenir un ménage soigné, cherche place chez monsieur ou dame seuls (enfant pas exclu). Si possible indiquer le salaire. Adresser offres écrites à X. R. 767 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme âgé de 16 ans, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place chez un commerçant

jardinier-cultivateur

etc. Vie de famille désirée. — Faire offres à Pierre Schlup, Optingenstrasse 44, Berne.

EMPLOI

Jeune homme âgé de 28 ans, ayant son permis de conduire pour autos et motos, cherche un emploi. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à M. P. 753 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

âgée de 17 ans, ayant de bonnes connaissances dans les travaux de ménage, cherche place en Suisse romande, où elle aurait l'occasion d'aider dans un magasin. Offres sous chiffres S. A. 12 Z., Annonces Suisses S. A., Zurich.

Dentiste

cherche place pour sa mécanicienne - dentiste, âgée de 19 ans, employée depuis quatre ans dans son laboratoire, et qui désire apprendre la langue française. La jeune fille en question est versée dans tous les travaux de la profession. S'adresser à M. R. Motsch, médecin - dentiste, Pratteln, près Bâle.

Place stable ou travail à domicile

Personne au courant de tous les travaux sur bois et métaux, ainsi qu'en électricité, cherche emploi pour le 1er septembre. — Faire offres sous chiffres P. 5444 N., à Publicitas, Neuchâtel.

BONNE VENDEUSE

cherche place dans un magasin de la ville. Alimentation pas exclue. Certificats à disposition. Adresser offres écrites à D. T. 709 au bureau de la Feuille d'avis.

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

Taux d'intérêt des livrets d'épargne

Les titulaires de livrets d'épargne de notre banque sont informés que les taux d'intérêt ci-après seront appliqués à partir du 1er octobre 1946 :

2 1/4 %	sur livrets nominatifs	jusqu'à Fr. 5,000.— ;
2 %	» » »	de Fr. 5,001.— à Fr. 20,000.— pour la totalité du dépôt ;
1 1/2 %	» » au porteur.	

L'ouverture de nouveaux livrets d'épargne est réservée à la clientèle habitant le canton de Neuchâtel.

AVIS IMPORTANT : Dès la même date, les délais de dénonciation pour le remboursement total ou partiel du dépôt, prévus à l'article 14 du règlement sur le service de l'épargne, *sont suspendus jusqu'à nouvel avis. En conséquence, les* avoirs sur livrets d'épargne de notre établissement seront **remboursés à vue sans dénonciation préalable.** La banque se réserve le droit, si elle le juge nécessaire, d'appliquer à nouveau les délais de dénonciation réglementaires sur décision de son conseil d'administration.

Neuchâtel, le 22 août 1946.

LA DIRECTION.

Personne habile ayant travaillé en usine, cherche du

TRAVAIL

à domicile. — Adresser offres écrites à H. R. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

On cherche tout de suite ou pour date à convenir, une

apprentie

et une

commissionnaire

S'adresser au magasin Schrepfer, fourrure.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU

mardi 13 août, une bourse brune contenant une certaine somme et divers. La rapporter contre récompense, Petit-Catéchisme 8, 1er étage.

Perdu jeudi matin une

broche en or

(camée), bijou de famille. — La rapporter contre récompense au poste de police.

AVIS DIVERS

Poêles

Tous genres, catelles sur demande. Démolition d'anciens fourneaux. Pour améliorer le tirage défectueux de caloriféres, adressez-vous au spécialiste. Bonne exécution garantie. Se rend n'importe où. — Chr. Gurtner, Bel-Air 11 a, Neuchâtel, tél. 5 33 36.

Nous cherchons à louer pour quatre jours, ou à acheter, un

tourne-disques

automatique, avec ou sans disques. — Faire offres à Case postale 95, Neuchâtel 2.

Pour bien manger et bon marché
Restaurant neuchâtelois sans alcool
Tél. 5 15 74

L'orchestre

Tourbillon Musette

cherche un engagement pour les vendanges. Se recommande pour tous les bals et soirées. — S'adresser : Francis Bonzon, Neubourg 19, Neuchâtel.

Restaurant de la Croix-Blanche
AUVERNIER
fermé jusqu'au 5 septembre pour cause de vacances

AVIS DE TIR

Des tirs au fusil auront lieu le dimanche 25 août 1946, de 1000 à 1300, au lieu dit « Les Neigeux », à 1 km. à l'ouest de Tête de Ran.

Les promeneurs sont priés de ne pas circuler dans la zone dangereuse et de se conformer aux indications des sentinelles.

Le Cdt. du tir : Lt. colonel GERBER.

BRODERIE A LA MACHINE

G. Menzel

COTE 71 - Tél. 5 28 86

OFEN

Nach jeder beliebigen Ort und ausführung : Kacheln nach Wunsch : auch Ofen umbau : wie für gute Rauchabzüge : Spezialist. Garantie für gute ausführung von Fachmann Gurtner.

Chr. Gurtner, Bel-Air 11 a, Neuchâtel, téléphone 5 33 36.

AVIS MÉDICAUX

Dr G.-A. KELLER
médecin-dentiste
DE RETOUR

Dr Bonhôte
DE RETOUR

La famille de Monsieur Ernest ROULET, vivement touchée des nombreux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun en particulier, exprime aux autorités communales, aux sociétés du village, ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont pris part, leur profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier à tous ceux qui ont entouré et visité leur cher malade pendant sa pénible maladie, ainsi que pour les nombreux et magnifiques envois de fleurs.

Peseux, le 22 août 1946.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Jardin 26

ROMAN

par 8

CLAUDE EYLAN

Elle ouvrit les yeux, surprise :

— Est-ce important ? Demoiselle, puisque vous tenez à le savoir. J'ai vingt-cinq ans, j'en avoue trente. Je suis jolie, n'est-ce pas ? désirable, cynique, ambitieuse et pas trop bête : ruinée par surcroît. Cela signifie que dans six mois, si la chance le veut, vous lirez mon nom sur les affiches de cinéma ou dans un procès de divorce ; peut-être les deux. *Anything else you wish to know ?*

Chapitre V

Pour le jeune Hollandais accoutumé aux prairies de son pays, l'interminable steppe russe et ses bouleaux semblaient presque familiers.

Il avait failli manquer son train, être laissé sur le quai de la gare à Moscou. Les trains russes ont la détestable et bizarre habitude de partir sans avertir et si doucement que le voyageur qui a le dos tourné risque de se trouver tout à coup abandonné sur le quai. C'est ce qui serait arrivé à Marijn si un brave paysan en casquette ne l'avait pas tiré par le pan de son manteau alors que le train démarrait.

Un véritable caravansérail, ce convoi de transsibérien ! Plein à craquer ! Trois cents voyageurs. Les Russes, insouciants, gais, bruyants, dépeignés et crasseux, avec des barbes de huit jours, occupaient la moitié des compartiments de troisième classe : quatre planches de bois fixes par compartiment, sur lesquelles, la nuit, on étendait un mince matelas de crin et une couverture raide.

Ils chantaient tout le jour, ces Russes bons enfants, chatouillaient sans malice les femmes qui riaient gorge renversée, accompagnaient de grands coups de bottes les chansons populaires que déversaient les hauts-parleurs. Il y avait dans le vagon de Marijn «celui qui parlait le suédois» et «celui qui parlait l'allemand» : deux bons garçons qui posaient mille questions saugrenues au jeune Hollandais dont la haute taille les impressionnait, quand il leur venait rendre visite dans leur coupé. Busheniеf, celui qui parlait le suédois, allait jusqu'à Birobidshan où il avait un vieil oncle et une jolie cousine, disait-il avec un clin d'œil sentimental et égrillard.

— Donne-moi, je t'en prie, en souvenir, mon ami hollandais, ce livre avec les belles filles presque nues et qui ne ressemblent pas à nos femmes.

Ainsi désignait-il la livraison d'*Esquire* dont Marijn s'était amusé à lui expliquer le texte.

— ...Imprimer de telles images pour faire de la publicité ! De si belles femmes (il faisait le geste de mouler une poitrine plantureuse) pour faire vendre des bas ou peut-être des cornichons au sel (1) !

«Celui qui parlait l'allemand», Sergeieff, était gai, serviable, généreux. Chaque fois que le train s'arrêtait, il courait acheter de la crème, du miel dans des pots de bouleau, des *papirosses* qu'il partageait avec Wanda et Marijn.

Ils savaient tous, ces Russes, l'Europe en guerre ; mais c'était si loin d'eux et, d'ailleurs, ils n'avaient aucune idée de ce qu'était cette Europe embrasée. Ils étaient tous convaincus de l'excellence des conditions de vie dans leur pays. Personne n'émettait d'opinion politique. C'est comme si, vraiment, les préoccupations politiques étaient bannies une fois pour toutes de la conversation et même de l'esprit.

Wanda ne frayait pas avec les soixante-dix émigrés juifs venus d'Allemagne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Hollande, de France même.

— Ils sont bruyants, exigeants et laids, pour la plupart, disait-elle avec une moue. Et, que puis-je pour eux? Vous l'avouerai-je? Je me méfie. Le juif qui n'est pas que Juif qu'est-il donc ? Il a brassé dans une pâte d'alliage et ainsi que le plomb ou l'or (si je le compare au métal noble et au métal vil c'est parce que selon que l'on est antisémite ou non, on l'assimile à l'or ou au plomb) et ainsi que le plomb ou l'or, il se fond, se mélange plus complètement avec certaines matières qu'avec d'autres pour donner un alliage plus ou moins réussi, solide ou précieux. C'est comme le récit de leurs malheurs, ajoutait-elle, je me crois à les entendre, au pied du mur des lamentations à Jérusalem. Je préfère la compagnie de Sergeieff ». Elle concluait : « D'abord, quoique mal peigné, il est beau! *Nicht wahr ?* »

Sergeieff était beau, c'est vrai ! Surtout quand il portait sur sa tignasse noire, bouclée et striée de mèches grisonnantes, le bonnet d'astrakan qui lui donnait l'air d'un khan tartare.

— Mettez votre bonnet, Sergeieff, ordonnait Wanda sans rire. « Vous me plaisez davantage ainsi. »

Le Russe trouvait tout naturel d'obéir, ne manifestait pas la moindre trace de respect humain. C'était Marijn qui était mal à l'aise.

Une vieille Juive de quatre-vingt-quatre ans, partageait le coupé de Wanda. C'était une petite femme étroite et plate comme un copeau, intrépide et prophétique, qui allait rejoindre son fils à Changaï. Le fils avait fait déposer dans une banque une forte somme en dollars, rançon qui devait être payée aux autorités allemandes dès que la vieille aurait franchi la frontière russe.

Elle racontait les persécutions dont elle avait été l'objet, employant des mots tragiques, des silences et des exclamations qui eussent fait envie à la plus célèbre tragédienne.

— Et ils périront jusqu'au dernier, noyés dans le sang de leurs enfants, ceux-là qui n'ont pas craint de faire lécher le plancher souillé de boue à la vieille mère de mon fils Eliézer ! Car je l'ai nommé Eliézer, et s'il a pris dans le commerce le nom de Paul, c'est afin d'égarer la méfiance des Gentils !

Un petit garçon de six ans, Zacharie, ravissant comme les amours, l'accompagnait :

— Le fils du fils de ma fille, tous morts en Pologne ; son oncle Eliézer a payé pour lui quatre mille dollars américains.

L'enfant paraissait très attaché à sa grand-mère ; il partageait la couchette de la vieille : lui au pied, elle à la tête, si menus tous deux qu'ils n'occupaient pas à eux deux toute la couche. Une grande tendresse unissait ces deux êtres fragiles ; la même fierté indomptable brillait dans les prunelles grises de l'enfant et dans les yeux flétris de l'aïeule. On se demandait comment la vieille et l'enfant étaient parvenus vivants jusqu'à ce coupé de première classe dans le Transsibérien.

Le petit parlait également bien le polonais, l'allemand et le russe. Tout le vagon s'adressait à lui quand il s'agissait de converser avec l'interprète russe préposé aux voyageurs étrangers et qui, lui, ne parlait aucune langue étrangère et à peine la sienne.

Zacharie restait des heures entières, assis, bien sage à côté de sa grand-mère, sur la banquette. Il écoutait, les yeux grands ouverts mais sans dire mot, les bavardages des visiteurs de sa grand-mère qui entraient et sortaient sans arrêt. Il répondait poliment quand on lui adressait la parole, comme un petit garçon bien élevé qui sait ce qu'il doit aux grandes personnes, mais les trouve capricieuses, un peu ennuyeuses et surtout enfantines.

— Zacharie ! va dire à Fédor d'apporter trois verres de thé.

— Dis, mon petit Zacharie, veux-tu aller demander à la grosse dame russe, dans le premier compartiment de troisième classe, celle qui porte un fichu rouge noué sur les cheveux, de me donner un peu de laine noire pour raccommoder mon caraco ?

— Zacharie ! hep, Zacharie ! Tu vois ce petit vieux, là-bas, dans le couloir, à l'extrémité du vagon ?

— Dmitri Boleief ? demandait le petit garçon de sa douce voix angélique, car il connaissait, dès le deuxième jour de voyage, chaque voyageur par son nom.

— Peut-être bien ; enfin, celui qui a toujours une bouteille qui lui sort de la poche.

— C'est bien Dmitri Boleief, alors !

(A suivre)

(1) Le cornichon noyé dans la saumure au fond d'un baquet de bois dans les épiceries du quartier joue un grand rôle dans la diète russe.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf

Bureau ouvert de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à 12 h.

La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30), le samedi jusqu'à 9 h. 30 pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
Sonnette de nuit : 3, rue du Temple-Neuf

IMMEUBLES

On cherche à acheter ou à louer, à la campagne, dans le canton de Neuchâtel, région pas trop décentrée, une

MAISON

de quinze à vingt-cinq chambres, avec terrain. — Adresser offres écrites à M. N. 704 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre un

aspirateur à poussière

« Electro-Lux », 125 W. Bas prix. Adresser offres écrites à W. X. 760 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un bel

accordéon

chromatique, piano, en très bon état, 120 basses. S'adresser à Fernand Martin, Champ-du-Moulin. Tél. 6 51 44.

BAISSE SUR SARDINES

elles sont presque meilleur marché qu'avant la guerre, dans les magasins Meier S. A. Thon depuis 1 fr. 25 la boîte.

A vendre une

nichée de porcs

de huit semaines, chez M. Fritz Nobs, Engollon.

A vendre

TROIS VACHES

et une génisse prête. — S'adresser à Alfred Feuz, Crostand-Montmollin.

Potager combiné

émaillé gris granité, à trois feux à gaz et deux trous à bois avec bouilloire, en très bon état, à vendre à un prix très favorable, chez Beck et Cie, à Peseux. Tél. 6 12 43.

A vendre une

machine à coudre

« Pfaff », modèle table, à l'état de neuf. — Dardel, Saars 8. Tél. 5 45 66.

Qui aurait oublié

que les magasins Meier S. A. vendent meilleur marché les cidres doux et les eaux minérales ?

A vendre un beau

taurillon

âgé de 8 ½ mois, avec bons papiers d'ascendance et un

POULAIN

de l'année. S'adresser à Charles Schleppi, « Les Prés », Lignières.

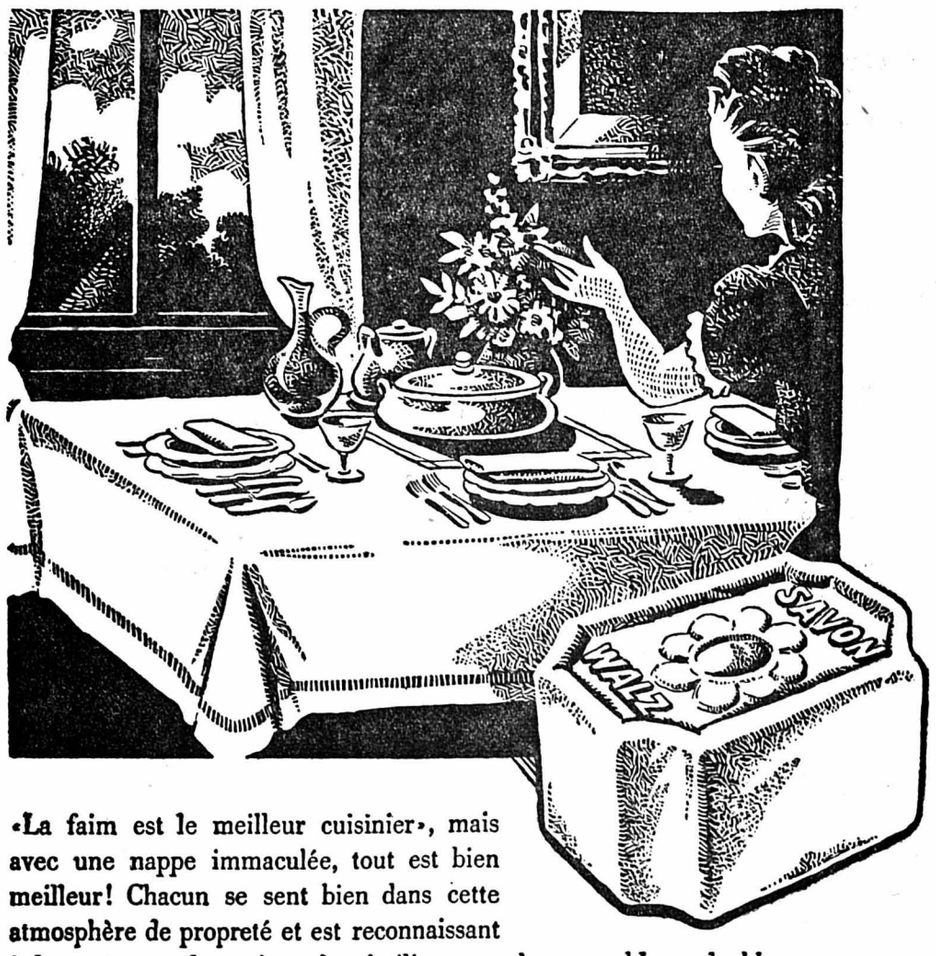

« La faim est le meilleur cuisinier », mais avec une nappe immaculée, tout est bien meilleur ! Chacun se sent bien dans cette atmosphère de propreté et est reconnaissant à la maîtresse de maison de n'utiliser que du savon blanc, du blanc savon Walz. Le savon Walz est fabriqué avec des huiles et des graisses pures; c'est donc de nature que lui vient ce blanc net. Et avec un savon aussi blanc, il est évident que le linge devienne aussi merveilleusement propre !

Propreté étincelante avec le

blanc savon WALZ

W 2/40

Fabricants: Savonnerie Walz & Eschle SA. Bâle

A vendre

divers meubles usagés, tapis d'Orient, vaisselle, verrerie, provenant d'une succession. S'adresser le matin, entre 10 h. et midi, rue du Château 15, rez-de-chaussée. Tél. 5 14 23.

A vendre

MOTO «NORTON»

500 cm³, revisée et assurance payée. Adresser offres écrites à B. O. 770 au bureau de la Feuille d'avis.

Elles sont **bien bon marché** les **sardines Snitram** sans arêtes à **l'huile d'olive pure** à Fr. 1.90 la boîte de 200 gr. — **net**

Zimmermann S.A.

Je livre, rendu domicile Neuchâtel et environs, des

pommes de terre

nouvelles par sac de 50 kg., au prix du jour. — Ne livre qu'au comptant. Alf. Imhof, Corcelles. — Tél 6 13 28.

Pour la toilette

Lait de concombre « VÉNUS »

à base de concombres frais
la bouteille, Fr. 2.—

DROGUERIE Burkhalter St Maurice 4 NEUCHATEL

A VENDRE

un buffet de service moderne, une petite armoire à deux portes. Demander l'adresse du No 764 au bureau de la Feuille d'avis.

BATEAU

à vendre, quatre places. Fernand Banderet, Concise (Vaud).

A vendre d'occasion un

vélo

de dame, à l'état de neuf. S'adresser: Auvernier 110.

A vendre une

cuisinière

électrique 380 V., marque « Le Rêve », à l'état de neuf, avec quatre plaques de 14 à 22 cm., une plaque poissonnière, un fourgrill. Demander l'adresse du No 757 au bureau de la Feuille d'avis.

UN PETIT VOILIER

coque acajou, quatre voiles, ancre, etc., EST A VENDRE

Réelle occasion, construction récente. Ecrire sous chiffres P. 10734 N. à Publicitas S. A., Neuchâtel.

L'automne approche, Le frais revient.

Dégourdissez votre logis avec les combustibles

HAEFLIGER & KAESER S. A.

Seyon 2 - Neuchâtel - Tél. 5 24 26

BOULETS SUISSES - TOURBE - KERBES NON CONTINGENTÉS

Fauteuils style

pour tapisserie

LOUIS XIII
LOUIS XV

Jean Perriraz
ENSEMBLIER TAPISSIER-DÉCORATEUR

8, rue de l'Hôpital
Téléphone 5 32 02

DES PRIX POUR VOUS, MADAME !

Tabliers fourreaux un beau choix . . . depuis Fr. **12.90**

Tabliers à bavettes pour fillettes . . . . depuis Fr. **2.75**

Tabliers jardinier pour garçonnets . . . depuis Fr. **2.60**

Un très beau choix de tabliers dans tous les genres attend votre visite à notre rayon

Suze-Prêtre

NEUCHATEL

Deux potagers à bois

à deux et trois trous, en parfait état, respectivement à 120 fr. et 185 fr., à vendre et à voir : maison Beck et Cie, à Peseux. Tél. 6 12 43.

A vendre un

jeu de quilles

automatique, système « Morgenthaler ». S'adresser au Cercle de l'Union, faubourg du Lac 33, Neuchâtel.

A vendre

vélo de dame

neuf. — S'adresser: café Grosso, Parcs 31.

A vendre un

CAMION « BEDFORD »

deux tonnes, six cylindres, 16 CV. — S'adresser au garage Stauffer, Serrières, tél. 5 30 73.

A vendre une

camionnette « Delage »

12 CV, en parfait état. Adresser offres écrites à C. V. 703 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

traversins et oreillers (neufs); bas prix. — S'adresser Rouges-Terres 3, Hauterive.

Six porcs

d'environ 30 kg. à vendre chez Wingeier, la Grande-Sagneule sur Rochefort, tél. 6 51 74.

Enfin se marier pour

55 fr. par mois

chambre à coucher moderne
cuisine
belle salle à manger
studio avec combiné

Meubles de qualité
Visitez nos magasins.

Demandez catalogue, visite gratuite à domicile. Ecrire à CRÉDO-MOB, E. Glockner, 4, place du Temple, Peseux (Neuchâtel). Tél. 6 16 73.

SINGER

Machine à coudre portative, électrique, 220 volts, à l'état de neuf, à vendre, à Port-Roulant 8, 1er étage, tél. 5 29 62.

Petit banc de menuisier

avec outillage. S'adresser Moulins 24, entresol.

Travaux Leica
Agrandissement 7 × 10 **30 c.**
Photo Castellani
Rue du Seyon - Neuchâtel
Tél. 5 47 83

Profitez de notre offre

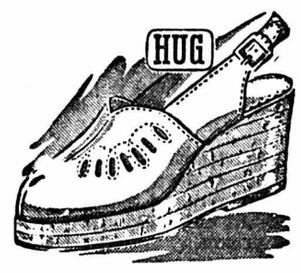

sandalettes, semelles de liège, beige, noir, brun, rouge,

Fr. 16.80

Zoccolis Fr. 1.-

Kurth

NEUCHATEL

Meubles d'occasion

Buffet en noyer, deux corps, quatre portes ; chambre à coucher comprenant : deux lits complets, lavabo-glace, armoire à glace, deux tables de nuit, deux chaises, en bois de cerisier clair ; deux bois de lit Louis XVI avec sommier et un matelas ; un bureau Louis XVI à rouleau, marqueté ; un bureau commode Louis XVI, marqueté ; deux classeurs pour bureau ; un canapé-lit ; un canapé moquette ; un lit de repos ; une table bureau en chêne ; deux chaises cannées ; un fauteuil Voltaire ; un dito pouf défraîchi ; trois glaces ; quatre tabourets Louis XIII en chêne ; tableaux, aquarelles, gouaches, gravures diverses, sont à vendre de gré à gré. S'adresser : Maladière No 4 a (entrepôt Wittwer), samedi 24 août, de 14 à 16 heures. Payement comptant.

A VENDRE

une vis de pressoir (douze à quinze gerles), longueur 2 m. 10, diamètre 10 cm., avec tous les accessoires. — S'adresser à Ern. Röthlisberger, à Thielle.

A vendre un

CLAPIER

huit cases, en bon état, ainsi qu'un chauffe-bain à bois. — S'adresser : A. Merminod, Saint-Blaise, tél. 7 53 67 ou 7 52 92.

A vendre pour cause de déménagement, un

radio « Niesen »

5 lampes, 3 longueurs d'ondes, à l'état de neuf. Prix intéressant. Adresser offres écrites à W. S. 771 au bureau de la Feuille d'avis.

Vélo militaire

équipement complet, état de neuf, à vendre 320 fr. Adresse : Albert Diener, Perreux s/Boudry.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter d'occasion une

remorque de vélo

en bon état. Faire offres avec prix à E. Lauper-Burri, Wavre (Neuchâtel).

Etudiant désire acheter un

piano d'étude

cadre métallique, cordes croisées. — Adresser offres écrites à H. K. 725 au bureau de la Feuille d'avis.

Vieux meubles

Suis toujours acheteur.
A. Loup, place des Halles No 13. Tél. 5 15 80.

Avis important

Nous demandons plusieurs complets et souliers Achat avec discrétion par G. Etienne, Moulins 15. Tél. 5 40 96. — Se rend à domicile.

ACHAT
Pendules neuchâteloises anciennes
H. VUILLE
Vis-à-vis du Temple du bas

AVIS DIVERS

Fr. 5000.— demandés

pour reprise d'un petit domaine agricole. Remboursement en un an. Adresser offres écrites à S. N. 755 au bureau de la Feuille d'avis.

Spécialité de **TRUITES AU BLEU**
Hôtel de l'Epervier - CERNIER
Téléphone 7 11 48. Le nouveau tenancier.

Hôpital du Val-de-Ruz (Landeyeux)

SOUMISSION

Les entrepreneurs de tout travail de bâtiment qui sont disposés à soumissionner les travaux d'agrandissement de l'hôpital du Val-de-Ruz, travaux actuellement à l'étude, voudront bien s'annoncer au secrétaire-caissier de l'hôpital, M. Alfred BALMER, Valangin, jusqu'au 30 août 1946. Indiquer la partie de l'entreprise qui intéresse.

VISITES

Dans l'intérêt du personnel et des malades, il est recommandé au public d'observer les heures de visite qui sont les suivantes :

de 14 à 16 heures : les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, et, en outre, de 18 à 19 heures : le jeudi.

Les malades entrant à l'hôpital voudront bien, sauf urgence, entrer avant 16 heures.

LE COMITÉ ADMINISTRATIF.

MARIAGE

Monsieur, dans la soixantaine, avec avoir, désire faire la connaissance d'une personne honnête, en vue de mariage. — Faire offres avec photographie, sous chiffres P. 5332 N. à Publicitas, Neuchâtel. Discrétion d'honneur, pas sérieux s'abstenir, lettre et photographie seront retournées.

Autocars Fischer frères - Marin

A l'occasion de l'ouverture de la route du Susten-Pass

2me VOYAGE, les 28 et 29 AOUT 1946

Grimsel - Furka Susten-Pass - Brunig

Berne - Interlaken - Grimsel - Furka - Andermatt - Wassen - Susten-Pass - Brienz - Brunig - Lucerne - Berne

Départ : 6 heures, place de la Poste, Neuchâtel

Prix Fr. 44.— par personne, y compris souper, couche et petit déjeuner

Supplément de Fr. 12.— pour deux dîners

Location chez DELNON, sports, Epancheurs, Neuchâtel, tél. 5 25 57, ou FISCHER frères, Marin, tél. 7 53 11

PARK HOTEL SPIEZ

Rénové et modernisé
60 chambres, 23 salles de bains

Pension et chambre, 1 lit Fr. 12.- à 15.-
Pension et chambre, 2 lits Fr. 22.- à 28.-

H. J. ARNET

AUTOCARS F. WITTWER & FILS

NEUCHATEL

VENDREDI 23 AOUT 1946

BRIENZ-ROTHORN

par Thoune - Spiez - Interlaken, retour par Gunten

Départ : place de la Poste, à 6 h. 30

Prix (compris chemin de fer Brienz-Rothorn-retour) : Fr. 24.—

S'inscrire sans tarder chez F. WITTWER & Fils, Neuchâtel, tél. 5 26 68 ou à la librairie Berberat (sous l'hôtel du Lac), tél. 5 28 40

Contemporains 1898

Les contemporains du Val-de-Travers, de 1898, ayant leur réunion annuelle aux Oeillons sur Noiraigue, le dimanche 25 août, se font un plaisir d'inviter les contemporains d'autres districts à y participer.

Rendez-vous dès 10 heures du matin, au restaurant des Oeillons.

Jeux - Attractions

ENTREPRISE DE MENUISERIE ET CHARPENTE

A. DECRAUZAT

MARIN

sera fermée pour cause de vacances, du 25 août au 2 septembre.

Beau choix de cartes de visite
au bureau du journal

MARIAGE

Agriculteur établi, âgé de 36 ans, doux et affectueux, désire faire la connaissance d'une demoiselle ou dame (de 22 à 32 ans), affectueuse et aimant la campagne. — Faire offres par écrit, si possible avec photographie sous chiffres 245 U. N. K., poste restante, Neuchâtel. — Pas sérieux s'abstenir.

Crédit Foncier Neuchâtelois

SIÈGE SOCIAL : NEUCHATEL
Correspondants dans 26 localités du canton

Prêts hypothécaires sans commission

NOUVEAUX prêts : taux **3 ½ %**

ANCIENS prêts : taux **abaissé** à **3 ½ %** dès le 1er novembre 1946

Obligations de caisse

contre ESPÈCES à **2 ¾ %** pour 5 ans

RENOUVELLEMENTS d'obligations échues : à **2 ¾ %** pour 5 ans ou **3 %** pour 8 ans

Livrets d'épargne

Discrétion absolue

d'Amérique

Nous venons de recevoir le deuxième envoi d'ANANAS « LIBBY'S »

boîtes de dix tranches, à un prix très bon marché, soit : Fr. 2.—, impôt compris la boîte.

Nous conseillons aux nombreux acheteurs satisfaits du premier envoi, de ne pas tarder d'acheter, car le stock est restreint.

PRISI, Hôpital 10

Grâce à sa flamme verticale tournante, le brûleur à mazout

FLAVERTO

possède les avantages suivants :

Fonctionnement silencieux.
Rendement calorifique le plus élevé.
Sécurité de marche par la suppression de la pompe et du ventilateur.

DU 24 AU 31 AOUT

démonstration du FLAVERTO

chez
CALORMA - Fahys 235 - NEUCHATEL

Attention ! Flaverto est livrable dès fin septembre

Faubourg de l'Hôpital 20

Nos articles et nos documents d'actualité

UNE MACABRE AVENTURE

LA DÉCOUVERTE DES RESTES DE MUSSOLINI ET SES RÉPERCUSSIONS POLITIQUES

Notre correspondant pour les affaires étrangères nous écrit :

Gardé par des policiers armés de mitrailleuses chargées et braquées, le corps retrouvé de Mussolini est enfermé dans un cercueil en zinc lui-même recouvert d'un autre cercueil de sapin verni en gris. Ces précautions ont été prises après que le cadavre eut été étudié par les médecins légistes de la ville de Milan. Le résultat de leur enquête apporte des précisions, macabres sans doute, mais qui ne manquent pas de passionner le public italien.

× × ×

Les restes du dictateur étaient conservés dans deux sacs de toile cirée. Ceux-ci apparurent aussitôt après que la malle livrée par les deux pères franciscains eut été découverte. Le corps n'est plus guère qu'un squelette, d'ailleurs brisé et séparé en plusieurs parties. Seule, la tête apparaît presque intacte. La partie supérieure est retenue par un bandage grisâtre de mastic, substance qui fut utilisée pour réparer la boîte crânienne après que le cerveau en eut été extrait pour envoi à l'institut qui l'étudie et le conserve à Washington. C'est même cette seule particularité qui permit aux experts de reconnaître et de déterminer sans erreur possible que c'était bien là les restes de Benito Mussolini. Il ne fallut pas moins d'une heure et demie pour procéder à cette opération.

Personne n'a été admis à voir même le cercueil de l'ex-duce. Et la sépulture nouvelle qui sera donnée au dictateur restera secrète. L'épouse de Mussolini a demandé que le corps soit remis à la famille. La réponse qu'a reççue Donna Rachele n'a pas été un refus. La dépouille mortelle sera remise aux proches de Mussolini, ainsi que le requiert la loi. Mais l'autorité a invoqué des motifs de sécurité publique pour remettre cet acte à une date ultérieure et qui pourrait être fort lointaine.

× × ×

Toute cette macabre aventure risque d'avoir des conséquences poliques considérables. En effet, si les auteurs du rapt du corps sont des personnages de dixième zone (nous donnerons leurs noms pour mémoire: Rana, Leccisi et Parozzi — un quatrième, le chef sans doute, qui a pris le nom de « Franco », n'a pu être arrêté), deux ecclésiastiques ont été en même temps qu'eux transférés aux cellules de San-Vittore et devront répondre de recel de cadavre. Le maximum de la peine serait dans leur cas de trois années de prison.

Les deux ecclésiastiques sont les pères Zucca et Parini. Le premier est le supérieur du couvent franciscain dit Angelicum, sis à la via Moscova à Milan. Zucca est un prêtre de grand talent, qui fonda le monastère qu'il dirigeait. Il rendit les plus grands services à la cause de la résistance antifasciste, puisqu'il cacha dans son couvent le général Cadorna et son état-major, qui commandaient les partisans de toute la Haute-Italie sous l'occupation allemande. Quant à Parini, secrétaire de la communauté, il est le second cousin de Piero Parini, ancien podestat néofasciste de Milan, gendre du Tessinois Colombi, qui dirigea jadis le groupe annexionniste et irrédentiste de l'« Adula », interdit par les autorités fédérales. Mais le père Alberto Parini fut aussi un antifasciste convaincu, prononça en chaire des homélies contre le fascisme, ce qui lui valut d'être exilé au « confino » pendant cinq années. Tous deux auraient donc donné à l'antifascisme des arrhes dont ils ne manqueront pas d'exciper en cour d'assises.

Il restera néanmoins à expliquer comment ils ont pu se faire les complices de ceux qui laissèrent sur la tombe vidée de Mussolini au cimetière de Musocco, le billet provocateur signé « parti fasciste démocratique ». Le père Parini reçut un soir d'avril la visite de « Franco », lequel voulut lui remettre le corps du « duce », à garder pendant une seule nuit. Après de longues hésitations, le père Alberto Parini consentit à laisser une nuit dans le sous-sol de l'Angelicum le dangereux contenu de la sinistre malle. Le supérieur Zucca mis au courant autorisa la chose. La dite malle resta d'ailleurs plusieurs jours au monastère milanais — probablement du 7 au 10 mai. On n'a pas révélé où elle fut placée par la suite. Mais les pères savaient où elle était, puisqu'ils purent la faire transporter à la Chartreuse de Pavie, où elle fut livrée la semaine dernière à la police. Les deux religieux assurent que leurs scrupules religieux les obligèrent d'agir ainsi, leur but étant uniquement de soustraire le corps et la tombe de Mussolini aux outrages auxquels il était soumis à Musocco. C'est le scrupule contraire qui au bout de plus de trois mois les contraignit à révéler le pot aux roses à la police, mais non sans avoir auparavant négocié avec la questure la promesse qu'une sépulture décente serait donnée aux restes de l'ex-« duce ».

× × ×

Le parti démo-chrétien est fort embarrassé. En effet, cette affaire surgit au moment où les communistes menacent de quitter la coalition sur laquelle s'appuie le ministère de Gasperi. Aussi le journal officiel du parti démo-chrétien, « Il Popolo », abandonne-t-il les deux imprudents ecclésiastiques à une condamnation sans recours. Il déclare hautement que la prétention de vouloir donner à l'ex-duce « une sépulture chrétienne » n'est « pas sérieuse », et il ajoute que les actes inconsidérés des deux franciscains ne « sauraient compromettre l'Eglise ». Mais l'« Unità », communiste, en juge autrement. Elle attaque vivement, et rappelle que le père Parini excitait les soldats revenant de Russie, après y avoir passé plusieurs années dans des camps de prisonniers, à se livrer aux violences contre le parti communiste. Et de s'en prendre au père provincial de l'ordre, le père Camillo, qui a exposé le point de vue de ses subordonnés à la questure.

Peut-être faut-il voir dans l'abstention socialiste envers cette controverse la preuve qu'elle n'aura pas de suite immédiate. M. Nenni estime que l'heure n'est pas venue de rompre la coalition : M. de Gasperi doit pouvoir compter sur l'appui de ses collègues à l'heure où il défend à Paris les intérêts menacés de l'Italie. Si donc M. Togliatti, qui vient de quitter la capitale française, entend précipiter la crise sur une affaire où M. de Gasperi n'a certainement aucune responsabilité personnelle, il ne sera pas servi par les socialistes, et passera simplement dans l'opposition. Peut-être cela serait-il plus logique, puisque ce parti prend une attitude différente de celle du « premier » face aux exigences soviétiques. Et le prétexte des restes de Mussolini ne manquerait pas d'avoir une certaine résonance dans les masses.

C'est pourquoi l'opinion italienne suit avec une attention accrue les péripéties de cette macabre affaire.

Pierre-E. BRIQUET.

SOUVENIRS HISTORIQUES

INTERLAKEN-UNSPENNEN ET SES «FÊTES DES ARMAILLIS»

La « Fête des Armaillis » d'Unsprunnen, en 1805.
(Eau-forte par Fr.-N. König.)

On peut considérer comme un fait assez curieux que, somme toute, Interlaken et voire même l'Oberland bernois tout entier soient redevables de leur célébrité mondiale à deux « Fêtes des armaillis » qui eurent lieu en 1805 et en 1808 et qui attirèrent l'attention de la Suisse entière et des pays voisins.

On sortait tout juste de ces années terribles 1798-1799, au cours desquelles la Confédération devenue caduque et qui s'effritait lentement fut définitivement mise en ruines par la jeune république française. Par esprit d'imitation de la constitution révolutionnaire, les « patriotes » créèrent une « République helvétique une et indivisible », qui passait l'éponge sciemment sur toutes les traditions et ne conservait des cantons de dimensions semblables qu'à seul titre de commodité administrative. Très particulièrement en Suisse primitive, mais aussi dans les milieux conservateurs des villes, cet état de choses créa de vives rancunes et l'époque de l'Helvétique devint en rien de temps une époque de batailles continues des clans et partis. Le terme si plein de sens de « Confédération » n'était plus qu'un objet de dérision.

C'est en plein dans ce désarroi général, que germa une pensée, qui, il est vrai, ne trouva sa réalisation que quelques années plus tard : on songea de rallier les Suisses, par ailleurs divisés, à l'occasion d'une grande fête patriotique, qui malgré les divergences existantes les obligerait à penser au bien commun.

L'occasion d'une telle fête ne se présenta que le jour où, l'Helvétique à terre, la Suisse eut recouvré une partie de son indépendance sous l'effet de l'Acte de médiation.

~~~

C'est avant tout à l'avoyer bernois de Mulinen qu'est dû le succès complet des deux « Fêtes des armaillis » tenues à Interlaken-Unspunnen. Le fait que sa résidence privée se trouvait à Hofstetten l'avait déjà rapproché de l'Oberland ; d'autre part, commandant d'une compagnie du Haut-Pays, il avait eu l'occasion de constater de ce chef avec quel dévouement ses soldats oberlandais s'étaient battus pour la patrie à Neuenegg. Il trouva des alliés enthousiastes dans les personnes du préfet-général Thormann d'Interlaken et du critique d'art Simon Wagner de Berne, ainsi qu'en François Nicolas Kœnig, le peintre, qui habitait au château d'Unterseen, et qui fut le « quartier-maître » des deux Fêtes des armaillis dont il nous a décrit les fastes par ses pointes-sèches et ses aquarelles.

Il importait avant toutes choses aux organisateurs de ces manifestations de renforcer le sentiment de solidarité qui devait exister entre les différentes régions confédérées et tout spécialement d'effacer à jamais les dissentiments qui s'étaient créés entre Berne et l'Oberland. L'invitation à participer à ces manifestations indique clairement le sens profond que l'on cherche à donner à ces festivités : « Nous célébrerons ainsi et mènerons à bien une fête dont le seul et unique but est de faire revivre parmi nous les anciennes et saines coutumes de nos pères et leurs joies simples, de créer de nouveaux liens d'amitié entre les différentes populations alpestres de l'Helvétie et avant et au-dessus de toute autre chose, de rétablir entre les habitants des villes et les habitants de la campagne ce vieil esprit de bonne volonté réciproque et cette magnifique unité des sentiments auxquels notre patrie a dû, pendant des siècles, sa puissance, sa gloire et son bonheur ».

~~~

L'invitation s'adressait à tous ceux qui pratiquaient ces jeux du terroir qui sont : la lutte libre, le jeu de la pierre, le tir à la cible, soit aux armes à feu soit à l'arbalète ; on y mentionnait également les sonneurs de cor des alpes et les chanteurs. On réservait des honneurs tout spéciaux au fameux cor des alpes. Non seulement se proposait-on de réserver aux sonneurs de cor les plus hautes récompenses, mais l'« Ecu d'Unspunnen », qui à l'occasion de ces fêtes avait été frappé en argent d'abord et en or par la suite, portait sur sa face l'empreinte d'un sonneur de cor et l'inscription : « Honneur au cor des alpes ».

Mais, lorsqu'on ne vit apparaître que deux adeptes de cet art, l'intérêt se tourna principalement vers les joutes de lutte libre et le jeu de la pierre.

Le compte rendu de la fête de 1805 mentionne en termes presque solennels « les hauts faits d'un certain Antoine-Joseph Dörig, de Schwendi, au canton d'Appenzell, Rhodes intérieures, qui réussit à élever d'une main, au-dessus de sa tête, un bloc de pierre pesant 184 livres, et qui sans remuer les pieds, ni déplacer son corps d'aucune façon, réussit à rejeter ce bloc à dix pas loin de lui. » Il peut être d'un certain intérêt pour le lecteur de savoir que cette « pierre historique d'Unspunnen » est encore utilisée de nos jours, à l'occasion de toutes les fêtes fédérales de lutte et de jeux alpestres. Plusieurs collisions violentes avec d'autres blocs de pierre ont quelque peu diminué son poids qui n'est plus que de 83 ½ kg. — cependant nombreux sont ceux qui seraient heureux de pouvoir simplement faire quitter le sol à ce bloc énorme sur lequel sont gravées les deux dates 1805-1905.

~~~

Il est caractéristique de constater que les récompenses qui furent distribuées ne consistaient pas uniquement en écus d'Unspunnen, en ceintures ou en capes de bergers, en argent monnayé, mais qu'on distribua également aux concurrents (aux sonneurs de cor, tout particulièrement) des moutons et des béliers d'Espagne, réputés pour le fourni de leur toison et la finesse de leur laine, qui firent alors sensation et contribuèrent puissamment à relever l'élevage du mouton, si important pour l'Oberland. On avait eu également en vue l'encouragement des métiers exercés à domicile ; on distribua aux adroites fileuses et tisseuses qui exposèrent leurs travaux à la fête, outre la médaille qui leur était due, un excellent chanvre de provenance russe. On s'en tenait en effet, déjà à cette époque, à un principe qui passe encore pour valable aujourd'hui en matière d'assistance aux populations montagnardes, qui tend à leur donner les possibilités de se tirer d'affaire par eux-mêmes.

Le compte rendu de la fête énumère un certain nombre de noms qui sont, en vérité, bien faits pour nous étonner, étant donné qu'il ne s'agissait-là que d'une simple fête de bergers. Aux noms de Suisses éminents venant de Berne, de Bâle, de Zurich et de Lucerne, de Lausanne et de Neuchâtel, de Vevey et de Fribourg, viennent se joindre des noms de princes, de comtes, de barons. Il faut donc croire que sous l'influence du retour à la nature prêché par les encyclopédistes, le monde des salons marquait une prédilection pour la vie champêtre. Pour leurs hôtes suisses, ces fêtes d'Unspunnen des 17 août 1805 et 1808 furent d'excellentes occasions de méditation et des journées de réelle communion dans l'esprit de la patrie et le souvenir de ses coutumes ancestrales.

~~~

Nous croyons bien ne pas faire fausse route en admettant que ce sont des considérations de même nature qui ont déterminé la Fédération nationale des costumes suisses de fêter à Unspunnen le 20me anniversaire de sa création, au début de septembre, sous forme d'un Concours de costumes et de jeux pastoraux.

Les temps mouvementés que nous venons de traverser nous ont rendu chère notre patrie et tout ce qui se rattache à ses anciennes coutumes, à ses usages, à ses traditions, à ses jeux, à ses danses et à ses chansons.

UNE HISTOIRE QUI PASSIONNE LE PUBLIC SUISSE

Encore quelques réflexions sur le «monstre de Meretschi»

On nous écrit :

Plus que jamais, cette macabre histoire semble préoccuper l'opinion publique. Il ne se passe guère de jour où le fauve de Finges ne fasse quelques nouvelles victimes ! Chose singulière, rien à l'heure actuelle n'a pu être encore franchement élucidé, les multiples battues n'ayant donné aucun résultat positif. Toutefois certains points se précisent : l'hypothèse d'une panthère semble définitivement exclue, celle d'un chien redevenu sauvage est en train de tomber en disgrâce alors qu'au contraire la version du lynx tend à s'accréditer d'une façon générale.

L'hypothèse du lynx semble plausible

Pour peu qu'on y réfléchisse, cette dernière est bien la plus plausible, quoique l'on ne parvienne pas à s'expliquer la brusque apparition de ce grand félin dans la contrée (pas plus qu'on n'avait expliqué la venue d'un énorme sangilier mâle à Finges il y a une quinzaine d'années ! (Cependant celui qui a traversé les sombres forêts d'Anniviers et de Tourtemagne, foulé du pied les gorges sauvages et les ravins de l'Illgraben, celui qui a parcouru en tous sens le vaste bois de Finges aura beaucoup moins de peine à comprendre qu'un lynx ait pu trouver là retraites à sa convenance. Voici à ce propos quelques passages significatifs extraits du livre des Alpes de Tschudi. Malgré leur anachronisme (siècle dernier) il m'a paru intéressant de les citer :

« *Aujourd'hui, le lynx n'est pas plus commun en Suisse que le chat sauvage. (On sait que le chat sauvage fait encore de nos jours de rares apparitions dans le Jura.) Les cantons situés au sud-est en hébergent encore le plus grand nombre ; puis viennent les hautes forêts des Alpes, du Valais, du Tessin, etc...* » Et plus loin ceci qui expliquerait en partie l'échec des battues organisées à Meretschi : « *Dans les Alpes, dès que la présence d'un lynx est soupçonnée, on fait l'impossible pour s'emparer de ce pillard dangereux et sanguinaire, mais il sait parfaitement se dérober aux recherches...* » Et voici la façon d'opérer du lynx qui correspondrait assez exactement à celle de l'« égorgeur » : « *Si le lynx trouve un troupeau de chèvres et de moutons, il s'en approche en se traînant sur le ventre avec des mouvements de serpent, puis il s'enlève d'un bond, tombe sur le dos de sa victime, lui brise la nuque ou lui coupe la carotide d'un coup de dent et la tue instantanément. Puis il lèche le sang qui coule de la blessure, ronge en partie sa proie et laisse le reste sur place...* » etc.

Il y a un siècle, le fait n'était pas rare

En 1843 un lynx avait, paraît-il, tué sur l'Axenberg (Schwytz) en quelques semaines, quarante chèvres et moutons. Et une trentaine d'années plus tôt, trois ou quatre lynx détruisirent pendant l'été, sur les montagnes du Simmental, 160 de ces animaux. Ces chiffres pour peu qu'on les compare, présentent une frappante analogie avec ce qui s'est passé dernièrement en Valais. Ce qui surprend surtout dans l'aventure de Meretschi, c'est son inactualité. Nous n'étions plus habitués à lire pareilles hécatombes dans les journaux. Or il suffit de se reporter un siècle en arrière pour voir que de telles tueries étaient assez courantes. Autre fait qui viendrait confirmer l'hypothèse d'un lynx : tous les signalements que l'on a donnés jusqu'ici de l'animal insistent sur la souplesse, les bonds de celui-ci et sa forte tête. A propos de cette « tête de bouledogue » qu'un correspondant signalait dans « La Suisse » du 1er août, il est utile de noter que le lynx a le bas des joues garni d'épaisses touffes de poil, surtout le mâle, ce qui donne à sa physionomie un aspect particulier. D'autre part, sa fourrure est plus belle, mieux fournie que celle du chat sauvage, tantôt parsemée de points et tantôt un peu rayée. Le poids de l'adulte peut atteindre 60 livres, ce qui n'est déjà pas mal ! Quant à ses empreintes elles ressemblent à celles du chat, mais sont de dimensions doubles.

Il ne s'agit pas d'un chien redevenu sauvage

Mais assez plaidé maintenant en « faveur » d'un lynx. Reste à examiner l'hypothèse d'un chien redevenu sauvage. Tout d'abord il saute aux yeux qu'un chien loup n'opérerait pas avec autant de prudence, ni d'une façon aussi systématique. Il paraît presque impossible qu'un animal aussi longtemps domestiqué que le chien puisse retrouver du jour au lendemain les mille et une ruses de l'animal sauvage, c'est-à-dire cette prudence et cette méfiance vis-à-vis de l'homme, capable de déjouer toutes les embûches ! Et puis, on l'aurait vu davantage. En tout cas, ce serait un chien bien singulier, reconnaissons-le ! D'ailleurs les quelques crottes trouvées dans les régions fréquentées par le félin démentent clairement cette hypothèse. Ce qui demeure assez énigmatique, c'est la soudaine apparition d'un lynx dans le pays. D'où vient-il ? De la Savoie, de l'Italie ? Ou d'un cirque en tournée ? Le saura-t-on jamais ? Il semble que le « monstre » aurait dû égorger quelques moutons sur son passage. Or, il n'en est rien. Ou, du moins, ses premières victimes ont été signalées dans la région de Finges au printemps. Comme on le sait, les propriétaires lésés crurent d'abord avoir affaire à la vengeance de quelques maraudeurs, ce qui retarda les recherches, mais par contre avantagea certainement le carnassier !

En Valais, l'on commence à voir des lynx un peu partout, et même près des lieux habités. Aussi les blagues vont-elles leur train ! Ce travail de l'imagination est fort excusable si l'on songe aux sanglantes tueries de l'animal. Que la forêt de Finges et les alpages voisins hébergent un lynx, certes, cela ne manque pas d'un certain pittoresque dans un sens ! Les Valaisans, eux, préféreraient bien s'en passer ! Quoi qu'il en soit, le mystère de Meretschi est loin d'être éclairci et continue à défrayer la chronique. Espérons tout de même qu'une balle bien ajustée vienne mettre fin à cette mauvaise plaisanterie qui a déjà tant fait couler d'encre.

R.-P. BILLE.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.20, variétés. 11.30, émission matinale. 12.15, Borrah Minevich et ses vagabonds mélomanes. 12.29, l'heure. 12.30, le moment du souvenir. 12.45, inform. 12.55, musique russe. 13.10, opéra de Mozart. 16.59, l'heure. 17 h., œuvres de Othmar Schœck. 18 h., communiqués. 18.05, évocation littéraire. 18.30, violon et piano. 19.05, au gré des jours. 19.15, inform. 19.25, musique de table. 19.45, l'Espagne. 20.15, Le Grand Meaulnes (III). 21.15, un mari à la porte, opérette. 22 h., le concours hippique international de Genève. 22.20, inform. 22.30, musique de danse.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 11.30, émission matinale. 12.15, mélodies américaines. 12.40, extraits d'opérettes. 13.15, quintette de Mozart. 17 h., concert (Sottens). 18 h., pour les enfants. 19 h., piano. 19.55, émission populaire. 22.10, musique de chambre. 22.30, musique de danse.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les dégourdis de la 11me.
Palace : 20 h. 30. Orlof et Tarakanova.
Théâtre : 20 h. 30. C'était un espion.
Rex : 15 h. et 20 h. 30, Le rapace des Montagnes rocheuses.
Studio : 15 h. et 20 h. 30. Le moulin du silence.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 15. Guyot, Marie-Lise, fille de Paul-Alfred, agriculteur, et d'Elisabeth-Marie née Jacottet, à Boudevilliers; Jacot-Guillarmod, Josiane, fille de Jean-Francis, mécanicien, et de Gilberte-Frieda née Wuillemin, à Neuchâtel. 16. Racine, Claire-Lise-Marie-Jeanne, fille d'Henri et d'Edmée-Hélène née Pomey, à Boudry; Bovet, Lison, fille d'Eric, comptable, et d'Antoinette-Marthe née Favarger, à Neuchâtel. 17. Glauque, Daniel-André, fils de Paul-André, maréchal, et de Bluette-Raymonde née Racine, à Nods. 19. Houriet, Philippe-Bertrand, fils de Bertrand-Eugène, avocat, et de Berthe-Amélie née Gauchat, à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE. — 16. Riethmann, Jacob, représentant, et May-Janine Berger, tous deux à Neuchâtel; Vaucher, Roger-Edouard, boulanger-pâtissier, et Cécile Schenker, tous deux à Neuchâtel. 17. Favarger, René-Henri, technicien-électricien, à Neuchâtel, et Alice-Johanna Dörig, à Küsnacht. 20. Montfort, Maurice-Charles, officier C. G. F., à Neuchâtel, et Marthe-Emma née Bovet, à Gruyères (Fribourg).

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 17. Bullat, Charles-Eugène, mécanicien, à Neuchâtel, et Odette-Lucie Meister, à la Chaux-de-Fonds; Jeannot, Pierre-Frédéric, employé de commerce, et Ginette-Georgette Marceloff, tous deux à Neuchâtel. A Henau : 16. Alder, Emil, employé de commerce, à Neuchâtel, et Martha Blocher, à Uzwil.

DÉCÈS. — 17. Vuilliomenet, Jacqueline, née en 1924, couturière, fille de René, et de Germaine née Matthey, à Savagnier; Haller née Wyder, Anna-Margaritha, née en 1862, veuve de Haller, Jacob-Gottlieb-Emile, à Neuchâtel. 20. Fischer née Winteregg, Marie-Louise, née en 1893, ménagère, épouse de Fischer, Charles-Emile, à Neuchâtel.

Les changements d'adresse

à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » sont gratuits, mais il importe, pour qu'aucun retard ne se produise dans la distribution du journal, qu'ils nous soient communiqués

la veille avant 14 heures

Passé ce délai, il ne nous est plus possible de garantir l'expédition aux premiers courriers du lendemain matin.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

CCAP
Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

RÉUNIS EN ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE AU LUXEMBOURG

Les délégués des «21» abordent l'étude du traité de paix avec l'Italie

PARIS, 21. — La Conférence de la paix s'est réunie mercredi en séance plénière pour étudier le traité de paix avec l'Italie.

Le plaidoyer albanais

M. Bevin, qui préside, donne aussitôt la parole au représentant de l'Albanie, M. Enver Hodja, chef du gouvernement albanais, qui s'exprima en un français impeccable devant un hémicycle à moitié vide.

L'Albanie, dit-il, méritait une meilleure justice. Première victime de l'agression italienne, elle souffrit cruellement durant l'occupation: dix mille Albanais déportés, des centaines massacrés, des villes brûlées, tout le cheptel anéanti; en revanche 59,670 Allemands ou Italiens tués, 1300 canons, 2855 mitrailleuses, 1934 camions pris à l'ennemi, tel est le bilan des années terribles.

C'est avec l'intention de «fausser l'histoire» que l'on voulait empêcher l'Albanie de participer avec les mêmes droits que les autres nations à la Conférence de Paris, dit le délégué albanais. Il prend ensuite vigoureusement à partie M. Tsaldaris qui ne saurait, dit-il, convaincre, même pas les «faibles d'esprit» que l'Albanie ait attaqué le vaillant peuple grec. C'est au contraire la Grèce qui n'accorde pas aujourd'hui à la minorité albanaise les larges libertés que l'Albanie a octroyées aux 35,000 Grecs qui habitent sur son territoire.

Quant à l'Italie, son impérialisme autorise l'Albanie à demander une réduction encore plus considérable de son armée, une indemnité de 3 milliards et demi de francs or au titre des réparations et la qualité de «puissance associée» dans la rédaction du traité de paix avec sa grande voisine.

Le point de vue du Mexique

La parole est ensuite donnée, pour qu'il expose ses vues à l'égard de la rédaction du traité de paix avec l'Italie, au délégué mexicain, M. Rosenzweig Diazo. Celui-ci insiste tout d'abord sur la collaboration ancienne et efficace du Mexique dans la lutte contre les doctrines totalitaires. Puis il indique que le gouvernement mexicain désire un traité de paix basé sur des principes moraux et du droit des gens et que les seules réclamations de guerre du Mexique seront celles dérivant des dommages directs.

Amendements australiens

PARIS, 21 (Reuter). — Le chef de la délégation australienne, M. Ewatt, a fait savoir mercredi que l'Australie a présenté à la conférence une série de propositions susceptibles de rapprocher les projets de l'idéal de la charte de l'Atlantique et des statuts des Nations unies. Il s'est opposé à l'amendement consistant à faire administrer Trieste par le Conseil de sécurité, parce que ce dernier est soumis au droit de veto.

En revanche, M. Ewatt a proposé de constituer une entité de contrôle composée de représentants des «quatre grands», plus trois autres membres choisis parmi les pays alliés par la Conférence de Paris. A son avis, la question des colonies italiennes devrait être traitée par un plus grand nombre d'Etats que ceux qui constituent les quatre puissances. Il faudrait faire appel en particulier aux pays qui ont contribué à la libération de ces colonies.

M. Bevin donne aussitôt la parole au représentant de l'Egypte.

Le délégué égyptien déclare:

Deux points du projet intéressent particulièrement l'Egypte. Le premier a trait aux réparations, le second au sort des anciennes colonies.

Premier point: L'Italie a envahi notre territoire. Elle a bombardé nos villes et nos ports, fait subir aux populations et à leurs biens des pertes et des dommages importants. Incontestablement, elle en doit réparations. Ces réparations seront prélevées sur les biens italiens se trouvant en Egypte.

Deuxième point: Nous demandons: 1) que l'oasis de Garboud que nous avions été amenés à céder à l'Italie en 1925, nous fasse retour. D'abord parce que Garboud est égyptienne, comme en font foi de vieilles cartes de l'Egypte, ensuite parce que cette oasis est la clé de l'une des deux routes qui mènent de la Cyrénaïque à l'Egypte et qui, en cas de guerre, peuvent servir de chemin d'invasion; 2) pour des raisons stratégiques que la guerre a a mises en évidence, nous demandons que le plateau désertique de Solloum, qui domine la ville égyptienne du même nom, fasse désormais partie du territoire égyptien. La ligne frontière passerait à l'ouest de Bardia.

Mais l'Egypte se préoccupe aussi de demander sincèrement justice pour sa voisine la Lybie, de même race, de même langue et de même foi.

La Lybie devra naturellement recouvrer sa pleine et entière liberté. Nous ne doutons pas que les puissances alliées et associées lui accordent indépendance et souveraineté. En attendant, son administration pourrait être confiée à un membre de la Ligue arabe, mandaté à cet effet par votre conférence. Parler d'une gestion italienne sous contrôle allié c'est oublier les événements des six dernières années et défier le bon sens.

... et autrichiennes

A 16 h. 42, M. Gruber, ministre des affaires étrangères d'Autriche, prend la parole et remercie d'abord la conférence qui «lui a donné la possibilité d'exposer le point de vue autrichien, en ce qui concerne le projet de traité de paix avec l'Italie».

Il rappelle ensuite la série d'événements qui ont entraîné l'Autriche à participer à la guerre d'agression hitlérienne et indique que les nazis n'ont pas attaqué l'Autriche pour réaliser une union des pays de langue germanique, mais uniquement pour exploiter les ressources de l'Autriche et garantir une frontière de l'Allemagne en vue de la future agression.

Après avoir indiqué que la résistance autrichienne s'était heurtée à des conditions particulièrement difficiles pour des raisons politiques et techniques, et mentionné «que le mouvement de résistance armée des Autrichiens ne pouvait pas entrer en lutte ouverte avant la dernière phase de la guerre», M. Gruber donne lecture d'un certain nombre de communiqués diffusés par la radio de Moscou le 13 avril 1945, communiqués qui affirment «que la population de Vienne et des autres provinces autrichiennes a sauvé l'honneur de l'Autriche» par sa lutte contre les Allemands.

M. Gruber rappelle encore «qu'à la même heure, Gœbbels, dans une allocution radiodiffusée par les postes allemands, déclarait que Vienne était une tache de honte sur le blason étincelant de l'Allemagne».

La question du Tyrol du sud

Le délégué autrichien aborde ensuite la question du Tyrol du sud. A son avis, l'octroi à l'Italie de ce territoire par le traité de Saint-Germain, a eu des conséquences désastreuses, notamment en brisant l'unité des provinces occidentales de l'Autriche et «en privant de ses droits les plus essentiels la population du Tyrol du sud qui a dû se soumettre à l'oppression».

M. Gruber indique que malgré une politique de contraite, la grande majorité de la population du Tyrol du sud se sent plus autrichienne que jamais. Il demande donc à la conférence d'adopter une solution «qui puisse être approuvée par les Tyroliens du sud eux-mêmes».

Le problème de Trieste

M. Gruber examine ensuite la question de Trieste.

Comme on le sait, dit-il, la part de l'Autriche est la plus importante dans le commerce extérieur de ce port. Nous ne demandons rien d'autre qu'un accès libre de Trieste et les facilités indispensables dans le territoire de ce port pour le développement de notre commerce extérieur. D'autre part, si on établit une administration internationale de ce territoire, l'Autriche demande à être représentée en proportion de l'importance de son commerce.

Les Anglo-Saxons vont-ils cesser de reconnaître le cabinet polonais actuel?

Londres et Washington estiment que le gouvernement de Varsovie ne représente nullement l'opinion populaire

De notre correspondant de Londres par radiogramme

Les notes diplomatiques que Washington et Londres ont fait parvenir au gouvernement de Varsovie traduisent l'état de vive tension qui existe actuellement entre les puissances en question. Dans ce mémoire qui comprend au moins cinq pages, on accuse la Pologne avec une fermeté et une clarté qui ne permettent aucune échappatoire, de ne pas tenir ses engagements, c'est-à-dire, en résumé, qu'elle ne respecte pas les accords de Potsdam, qu'il n'y a pas encore eu d'élections, que le gouvernement polonais s'est révélé somme tout incapable d'assurer la paix intérieure, etc.

Il ne serait pas surprenant que ces démarches soient qualifiées à Varsovie et à Moscou comme des ingérences dans les affaires de la politique interne de la Pologne. Peut-être même irait-on jusqu'à y voir une intervention à peine déguisée en faveur du parti des paysans de Mikolajczyck, argument qui n'ébranlera aucunement le cabinet de Londres, puisqu'il est avéré que tous les partis qui, en Pologne, ne sont pas dans le camp gouvernemental, sont en butte aux vexations, voire au terrorisme. Et le Foreign Office sait aussi que le gouvernement polonais a chargé certains de ses hommes de confiance d'amorcer des négociations avec le parti des paysans.

C'est à n'en pas douter la politique d'annexionisme pratiquée par Varsovie qui a indisposé les Alliés. On a laissé en friche des territoires immenses dont les récoltes auraient aidé l'Europe affamée; on a abandonné à une misère indescriptible des milliers de déracinés qui, au cours de ces douze derniers mois, ont dû chercher un refuge en zone britannique. On ne parle même pas des tracasseries diplomatiques et économiques que le gouvernement polonais actuel suscite aux Anglais, alors qu'il ferait bien de se souvenir de l'aide large et généreuse dont le précédent cabinet de Varsovie a bénéficié de la part de Londres.

La Pologne semble tellement engagée dans les voies soviétiques que les puissances occidentales se demandent s'il faut encore compter avec une politique extérieure polonaise propre. Sans doute vaudrait-il la peine de connaître le sentiment des Polonais eux-mêmes à ce sujet. Mais il est trop tard. On peut avancer sans crainte de se tromper que la «conversation» entre les puissances occidentales et Varsovie est réduite à un minimum.

Un danger existe pour les Polonais: c'est la menace de Washington et de Londres de revenir sur la reconnaissance du gouvernement de Varsovie. Les deux capitales s'y étaient décidées sous deux conditions: d'abord pour donner une preuve de bonne volonté aux Russes, ensuite à la condition que la Pologne procède à des élections libres. Or, aujourd'hui, on doit constater que le comportement des Russes, à Paris, dans la question des Détroits et en Allemagne, ne justifie plus cette marque de confiance. Et en Pologne même, il y a bientôt une telle opposition entre le gouvernement et le peuple, qu'on se demande si le cabinet polonais actuel peut être considéré comme un gouvernement légal, représentant fidèlement l'opinion populaire.

La séance de l'après-midi

Les revendications égyptiennes...

PARIS, 21 (A.F.P.). — La séance de l'après-midi est ouverte à 15 h. 55 et

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS		20 août	21 août
Banque nationale		712.— d	712.— d
Crédit fonc. neuchât.		685.— d	685.— d
La Neuchâteloise		630.— o	630.— o
Câbles élect Cortaillod		4100.— d	4100.— d
Ed. Dubied & Cie ..		870.—	890.—
Ciment Portland		1010.— d	1020.— d
Tramways, Neuchâtel		—.—	—.—
Klaus		200.— d	200.— d
Suchard Holding S.A.		575.—	570.— d
Etablissem. Perrenoud		505.—	500.— d
Cie viticole, Cortaillod		290.— o	280.—
Zénith S.A.	ord.	210.— d	210.— d
» »	priv.	175.— d	175.— d
OBLIGATIONS			
Etat Neuchât. 2½	1932	97.25	97.50
Etat Neuchât. 3½	1942	103.90 d	104.— d
Ville Neuchât. 4%	1931	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¼	1937	101.50 d	101.50 d
Ville Neuchât. 3¾	1941	—.—	103.—
Ch.-de-Fds 4 %	1931	102.— d	102.— d
Le Locle 4 ¼ %	1930	100.50 d	100.50 d
Tram. de N. 4½%	1936	101.— d	101.— d
J. Klaus 4½% ..	1931	101.— d	101.— d
Et. Perrenoud 4%	1937	101.25 d	101.25 d
Suchard 3¾% ..	1941	102.50 d	102.50 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS		20 août	21 août
3% C.F.F., diff.	1903	104.10 d	104.25
3% C. F. F.	1938	99.95	100.—
4% Déf. nat. ..	1940	101.40	101.40 d
3½% Empr. féd.	1941	104.—	103.90 d
3½% Jura-Simpl.	1894	102.— d	102.—
ACTIONS			
Banque fédérale		32.— d	33.— d
Union banques suisses		824.—	825.—
Crédit suisse		753.—	755.—
Société banque suisse		712.—	720.—
Motor Colombus		565.—	563.—
Aluminium Neuhausen		1640.—	1645.—
Nestlé		1140.—	1145.—
Sulzer		1865.—	1860.—
Hisp. am. de electric.		850.—	860.—
Royal Dutch		456.—	451.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

THÉATRE

Ce soir à 20 h. 30

Dernière de ERROL FLYNN dans

C'était un espion

un grand film d'aventures, d'espionnage et d'amour

Dernière minute

Ultimatum américain à la Yougoslavie

Washington donne 48 heures à Belgrade pour relâcher les pilotes yankees arrêtés

WASHINGTON, 22 (A. F. P.). — Les Etats-Unis ont adressé un ultimatum à la Yougoslavie. Ils ont donné 48 heures au gouvernement de Belgrade pour relâcher les pilotes des avions américains abattus.

Si la Yougoslavie ne satisfait pas à cette demande, les Etats-Unis feront appel au Conseil de sécurité.

Le contenu de la note

WASHINGTON, 22 (A.F.P.). — La note remise au chargé d'affaires yougoslave donne 48 heures à la Yougoslavie, après réception de la note à Belgrade, pour relâcher les passagers et l'équipage des avions américains et fournir les sauf-conduits jusqu'à la frontière yougoslave. D'ici 48 heures, si les demandes américaines ne sont pas satisfaites, les Etats-Unis demanderont au Conseil de sécurité de l'O.N.U. de se réunir immédiatement afin de prendre la décision nécessaire.

Si la Yougoslavie satisfait aux demandes américaines, le gouvernement des Etats-Unis agira à la lumière des preuves acquises et de la bonne volonté démontrée par le gouvernement de Belgrade pour réparer les dommages causés.

La note américaine déclare que l'usage de la force par les avions yougoslaves était dépourvue de toute justification et qu'il ne s'agissait que «d'une violation pure et simple des obligations assumées par la Yougoslavie aux termes de la charte des Nations unies». Elle affirme en outre que les aviateurs américains n'ont pas été tués «par accident», mais par l'acte délibéré des autorités yougoslaves.

La note affirme que ces actes infâmes ont été commis par le gouvernement d'un pays qui prétend être l'ami des Etats-Unis et observe que le fait de tirer délibérément, sans avertissement, sur un avion de transport non armé est, aux yeux des Etats-Unis, une offense contre le droit des gens et les principes de l'humanité.

Le gouvernement, ajoute la note, estime que les réponses fournies jusqu'ici par les Yougoslaves sont inacceptables et qu'elles sont choquantes pour le peuple américain.

VIOLENTE EXPLOSION A TEL-AVIV

TEL-AVIV, 22 (A.F.P.). — Une forte explosion a été entendue à Tel-Aviv à une heure du matin en direction du quartier du commandement militaire. Un violent incendie a éclaté.

Des menaces !...

JÉRUSALEM, 22 (Reuter). — La revue mensuelle «Hamars» (L'Action) de l'organisation de l'Etoile a menacé de mort les membres des autorités britanniques de Palestine, si les 18 condamnés à mort sont exécutés.

VAGUE DE NATIONALISME EN AFRIQUE DU NORD

(Lire ici la suite de notre téléphone de Paris)

Ce qui serait souhaitable de voir nettement abordé, discuté, puis résolu, c'est le problème de fond du statut général de l'Algérie. Cette situation est de celle qui demande à la fois du bon sens et de la fermeté. Du bon sens parce que le colonialisme traditionnel est une formule périmée que l'évolution des esprits a condamné. De la fermeté également parce que la France a le devoir sacré de remplir jusqu'au bout sa mission d'émancipatrice. D'ailleurs, si elle devait partir aujourd'hui, ce serait pour laisser la place à d'autres nations certainement moins expérimentées qu'elle en la matière.

C'est aussi l'intérêt des Algériens eux-mêmes, et beaucoup parmi ceux que n'affecte pas la tension partisane estiment qu'il faut encore dix ans avant que les pays d'Afrique du nord aient acquis leur maturité politique.

Ceci dit, il demeure que les partis nationalistes de l'Afrique du nord jouent trop souvent un jeu équivoque. Ils cherchent à l'heure actuelle déjà, par tous les moyens, intimidations et menaces, à obliger les colons à tout abandonner sur l'heure. L'exemple du Viet Min a fait école et il n'est pas qu'à Hanoï où l'on crie aujourd'hui: «Les Français à la porte!»

M.-G. G.

La Suède demande des appareils «radar»

pour détecter les mystérieux projectiles qui survolent son territoire

LONDRES, 21 (Reuter). — La Suède a demandé à la Grande-Bretagne de mettre à sa disposition des appareils de «radar» pour pouvoir détecter les projectiles survolant le pays depuis trois mois. Cette nouvelle émane du collaborateur diplomatique de l'«Evening Standard». Selon les renseignements suédois, les fusées viennent du sud-est. Durant le mois de juillet, environ cinq cents engins de ce genre sont tombés sur le territoire suédois.

L'U. R. S. S. dément avoir conclu une alliance avec les communistes chinois

MOSCOU, 21 (A. T. S.). — L'agence Tass dément une nouvelle diffusée à l'étranger suivant laquelle une alliance militaire aurait été conclue entre les communistes chinois d'une part, le gouvernement soviétique et la République mongole, d'autre part.

STUDIO Dernier jour de

LE MOULIN DU SILENCE

CAPTIVANT, MYSTÉRIEUX ET ROMANESQUE

DU GRAND CINÉMA!

Soirée à 20 h. 30 Matinée à 15 h. à prix réduits

Dans une note américaine remise aux signataires de la convention de Montreux

Les Etats-Unis définissent leur position dans la question des Détroits

L'entente est partielle entre Washington et Moscou

WASHINGTON, 21 (Reuter). — Le gouvernement des Etats-Unis adresse une note aux signataires de la convention de Montreux. Il y défend le point de vue que le contrôle des Dardanelles n'intéresse pas seulement les puissances de la mer Noire, mais aussi d'autres Etats au nombre desquels se rangent les Etats-Unis. La Turquie devrait assumer une place de premier plan dans le contrôle des Détroits.

Le texte de la note américaine comprend 700 mots, il a été remis lundi soir au chargé d'affaires soviétique. Des copies de la note de réponse américaine au mémorandum russe ont été adressées à la Grande-Bretagne, à la France, à la Turquie, à la Yougoslavie et à la Roumanie. L'entente est réalisée entre les Etats-Unis et la Russie sur les trois premières propositions russes:

1) Les Détroits devraient être ouverts en tout temps aux vaisseaux de commerce de toutes les nations.

2) Les Détroits ne devraient s'ouvrir que dans des cas particuliers qu'il faudrait déterminer, aux vaisseaux de guerre des états non riverains de la mer Noire.

3) Les Détroits devraient être ouverts en tout temps aux vaisseaux de guerre des Etats de la mer Noire.

Où Washington n'est pas d'accord

En revanche, la note américaine repousse les deux autres suggestions russes: règlement du contrôle des Détroits par les Etats de la mer Noire et défense conjointe russo-turque des Dardanelles.

La note dit encore:

Le gouvernement américain est d'avis que d'autres Etats que ceux de la mer Noire possèdent un droit au contrôle des Dardanelles. C'est pour cela que le gouvernement des Etats-Unis n'adopte pas les propositions formulées dans ce sens par la note russe. Le gouvernement américain a la ferme conviction que le gouvernement turc doit continuer d'assumer la principale responsabilité du contrôle des Détroits. Si les Détroits deviennent un sujet de dispute ou si leur sécurité est menacée par un agresseur, cela constitue une menace contre la sécurité internationale et devient une question où le Conseil de sécurité des Nations unies doit intervenir.

LES SPORTS

Les championnats d'Europe d'athlétisme débutent aujourd'hui à Oslo

Les championnats d'Europe d'athlétisme débutent aujourd'hui à Oslo, les premiers depuis la fin des hostilités. Pendant les années de guerre, l'athlétisme est resté très vivant grâce aux performances extraordinaires des Suédois Gunder Haegg et Arne Andersson; malheureusement ces célèbres athlètes ne seront pas au départ à Oslo puisqu'ils ont été disqualifiés par leur fédération. Les luttes n'en seront pas moins passionnantes car tous les pays, y compris l'U.R.S.S. ont délégué leurs meilleurs hommes. Alors que la Suisse avait d'abord désigné sept ou huit athlètes, ce sont finalement quatorze hommes qui ont pris le départ en avion, ceci grâce à la générosité de particuliers, l'Association n'étant pas assez riche pour déléguer une équipe si nombreuse. Il faut se féliciter de cet état de choses car cela va permettre à nos athlètes d'accomplir de sérieux progrès et d'améliorer leurs performances. Les athlètes suivants défendront nos couleurs dans la capitale norvégienne: Hardmeier (400 mètres), Volkmer (800 m.), W. Lutz (1500 m.), Christen (110 haies) Rugel (400 haies), Wahli (saut en hauteur), Graff et Studer (longueur), Neumann (javelot), Schwab (marche), Schiesser (marathon), Haefliger et Scheurer (décathlon).

Les nôtres obtiendront-ils une médaille?

Aux chamiponnats d'Europe, les six premiers classés reçoivent une médaille (d'or au 1er, d'argent aux 2me et 3me et de bronze aux suivants). Voyons donc si nos athlètes ont une chance de se hisser en finale et d'enlever une médaille.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la Suisse ne sera pas représentée dans les sprints où si longtemps le Jurassien Paul Hänni tint la grande classe internationale. Ici les Anglais Bailey et Mac Donald partent favoris mais ils devront compter avec l'Italien Monti, le Français Valmy et le Suédois Hakansson. Dans le 400 mètres, Hardmeier doit pouvoir se qualifier pour la finale où les Suédois Nolinge et Sten, l'Anglais Wint et le Danois Holst-Sörensen se disputeront les premiers rangs. Dans le 800 mètres, les Suédois Ljungren et Gustafsson partent favoris avec Hansenne, Holst-Sörensen et... peut-être Volkmer comme outsiders. Sur cette distance, on ne reverra plus les inoubliables duels Harbig-Lanzi. Le 1500 mètres doit revenir à Lennart Strand, l'élève de Gunder Haegg, à moins que la nouvelle étoile suédoise Ericksson ne cause une surprise. Ici notre représentant Lutz n'a guère de chances. Le 5000 mètres sera le clou des championnats. Le Suédois Nyberg, le Français Pujazon, le Belge Reiff et surtout l'Anglais Sydney Woodersson donneront un assaut farouche au champion finlandais Viljo Heino, le grand favori. A propos de cette distance, signalons qu'au cours des derniers championnats de Suède, dix hommes ont parcouru la distance en moins de 14' 50" alors que le record suisse de Trauffer est de 15' 10" 9. Le Finlandais Heino gagnera vraisemblablement le 10,000 mètres dont il est d'ailleurs recordman mondial. Dans les courses de haies, nos représentants ne risquent pas de décrocher une médaille; le Suédois Lidman et le Belge Braekman rivaliseront dans les 110 mètres tandis que le 400 mètres sera l'apanage de Larsson (Suède), Cros (France) ou Storskrubb (Finlande). Au saut en hauteur, les Suédois Bollinder et Lindecrantz friseront les 2 mètres et s'imposeront pendant qu'au saut en longueur, nos représentants Graff et Studer peuvent se classer dans les tout premiers s'ils sont dans un bon jour; leur plus grand rival sera le Suédois Laessker. Dans les jets, Consolini gagnera le disque, les Finlandais remporteront le javelot où Neumann se défendra très bien et l'Islandais Huseby tentera de gagner le jet du boulet. Scheurer et Haefliger pourront faire un classement plus qu'honorable au décathlon où les Suisses ont toujours été très à l'aise. Ici encore la Suède risque de s'imposer grâce à P. Andersson. Dans la marche et le marathon enfin où les Nordiques doivent fournir les vainqueurs, Schwab et Schiesser doivent faire bonne figure.

Ces pronostics sont forcément aléatoires car c'est la première grande rencontre internationale depuis plus de sept ans et les points de comparaison nous manquent. C'est ainsi que nous n'avons pas tenu compte de l'imposante équipe russe qui doit certainement contenir dans ses rangs, des athlètes de tout premier plan. Comme dans tant d'autres domaines, les Russes risquent de se montrer beaucoup plus développés qu'on ne le suppose en général. Attendons impatiemment les premiers résultats et souhaitons bonne chance à notre délégation d'athlètes!

E. W.

TIR

La troisième rencontre de tir et d'athlétisme des polices du canton a eu lieu hier au Locle

(c) Cette rencontre cantonale, qui mettait aux prises agents de police des villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que les gendarmes, s'est disputée mardi. Une excellente camaraderie n'a cessé de régner au cours de cette journée sportive. Malheureusement le temps a fait grise mine, handicapant nos athlètes en uniforme. De plus, un accident s'est produit l'après-midi. Le caporal Paul Zurcher, du Locle, s'est fracturé le péroné dans l'épreuve du saut de hauteur. Il a été transporté à l'hôpital du Locle.

Les épreuves sportives de l'après-midi comprenaient cinq branches: 100 mètres, saut en hauteur, saut en longueur, jet du boulet, et les 2000 mètres.

Voici les principaux résultats des différentes catégories:

PALMARÈS

1. Cat. Elite: Rodolphe Gyger, (36 points); Henri Eisenring (47); Marcel Gasser (64); Ernest Girardin (66); André Guye (66); Charles Richard (73); Pierre Jeanbourquin (77); André Siegenthaler (82); Paul Perdrizat (84); Henri Sandoz (85).

Classement général des 10 premiers: 1. Gyger (36 points); 2. Eisenring (47); 3. Franck (55); 4. Gasser (64); 5. Girardin; 6. Guye; 7. Richard; 8. Jeanbourquin; 9. Winckler; 10. Siegenthaler.

2. Cat. Landwehr: Willy Franck (55 points); Pierre Winkler (82); Jean Perrin (125); Nestor Jeanneret (128).

3. Cat. Landsturm: René Fragnière (105 points); Charles Crevoisier (123); Paul Jaquerod (149); Paul Zurcher (157).

4. Cat. Landsturm II: Arnold Boillat, doyen de la fête (233 points).

Classement par équipes: 1. Pol. Neuchâtel: Rodolphe Gyger (36 points); Willy Franck (55); Charles Richard (73).

2. Pol. Cantonale: Marcel Gasser (64 points); André Guye (66); André Siegenthaler (82).

3. Pol. la Chaux-de-Fonds: Ernest Girardin (66 points); Pierre Jeanbourquin (77); Jean-Pierre Fassnacht (93).

4. Pol. le Locle: Henri Eisenring (47 points); Paul Perdrizat (84); René Fragnière (105).

Le tir de la Br. fr. 2 à Tête-de-Ran

En complément de ce que nous avons annoncé hier au sujet du tir de la Br. fr. 2, à Tête-de-Ran, dimanche prochain, le classement se fait par équipe et un certain nombre de challenges sont mis en compétition. Il s'agit d'un tir en campagne tout à fait différent des tirs de stand. Les tireurs n'ont pas la possibilité de se régler avant de lâcher douze cartouches en cinq minutes sur une cible placée dans le terrain et représentant la silhouette d'un homme casqué couché. Ce tir présente de sérieuses difficultés et passablement d'imprévus. Une manifestation de ce genre atteint deux buts bien précis: d'une part elle groupe pour une journée les officiers, sous-officiers et soldats de la Br. fr. 2 représentant leurs unités et leur permet de rafraîchir leurs amitiés, d'autre part elle contribue au maintien en bonne forme de nos tireurs par l'exercice du tir, sport national. Le public peut assister au tir.

AVIS TARDIFS

MARCEL STERCHI

mécanicien - dentiste

BEAUX-ARTS 9

DE RETOUR

A VENDRE

un potager à bois avec huit casseroles, à l'état de neuf; un réchaud, deux feux. Le tout Fr. 150.—. Une poussette de chambre garnie: 50 fr. Un buffet combiné à l'état de neuf: Fr. 380.—. S'adresser, entre 10 h. et 12 h. jusqu'au 23 août chez Bavaud, Seyon 10.

LA VIE NATIONALE

Poursuite des exercices oratoires autour du projet d'assurance vieillesse

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» Nous savons, par le sort qui a été réservé en votation populaire à la loi Forrer sur l'assurance maladie et accidents, que l'organisation d'une assurance sociale est d'une signification politique importante, eu égard à la structure fédérative de notre pays. L'aversion manifestée contre de nouvelles institutions fédérales n'a aucunement diminué pendant les années de guerre; la création d'un établissement fédéral ayant le monopole exclusif de l'assurance vieillesse et survivants ne saurait dès lors être envisagé. Il était indiqué, en revanche, de confier aux caisses de compensation pour pertes de salaire et de gain l'exécution de l'assurance vieillesse et survivants, puisque la reprise de son système de cotisation par l'assurance vieillesse et survivants a été considérée par l'opinion générale comme toute naturelle. Durant la guerre, les caisses de compensation pour perte de salaire et de gain ont si bien apporté la preuve de leurs aptitudes administratives qu'une initiative populaire demande qu'elles soient chargées de la mise en œuvre de l'assurance vieillesse et survivants. Il est dès lors d'autant plus surprenant de constater que cette solution a été qualifiée récemment de bureaucratique et étatiste et que l'on a recommandé à sa place une institution fondée sur les communautés professionnelles. On oublie à ce propos que des organisations de ce genre n'existent pas encore et qu'il n'est guère possible, dans une assurance à caractère obligatoire, d'incorporer tous les assurés dans des groupements professionnels déterminés. A côté de ces groupements d'assurance professionnelle, il faudrait encore créer d'autres institutions pour garantir d'une manière absolue le respect de l'obligation d'assurance.

Le rôle des caisses de compensation

La création de telles institutions exigerait beaucoup de temps et retarderait la mise en œuvre de l'assurance. Pour pouvoir répondre aux requêtes impérieuses tendant à réaliser sans délai l'assurance vieillesse et survivants, il n'y avait pas d'autre solution que de s'appuyer sur une organisation déjà existante. On la trouve précisément dans le régime des caisses de compensation pour perte de salaire et de gain instituée par les cantons et les associations. Les caisses de compensation privées ne sont certes pas, dans leur forme traditionnelle, des communautés professionnelles paritaires, mais des institutions unilatérales. Malgré certaines difficultés organiques, le projet a prévu cependant la possibilité de créer des caisses de compensation paritaires. Par là même, on a tenu compte des revendications présentées demandant que les professions soient mieux considérées. Le reproche que l'institution choisie soit une étatisation de l'assurance apparaît incompréhensible. La répartition de l'assurance entre environ 70 caisses de compensation privées et 25 caisses de compensation cantonales apporte une telle décentralisation que le danger d'une étatisation et d'une bureaucratisation de l'assurance n'est réellement qu'imaginaire. D'autres auraient préféré que la Confédération se contente de déterminer, par une loi générale, les conditions minima d'assurance et l'importance des contributions fédérales, et que pour le reste l'exécution en soit confiée aux cantons. Un nouvel examen de cette proposition a conduit à un résultat absolument négatif. Confier l'exécution de la loi aux cantons obligerait à établir une véritable liste de toutes les varités d'assurances possibles, qui entraverait d'une manière extraordinaire la liberté d'établissement de canton à canton. »

Ajoutons que M. Stampfli a formellement contesté les chiffres énoncés mardi par M. Guinand à propos de l'appareil administratif nécessaire à l'exécution de la loi. A en croire le chef du département, le personnel actuel des caisses de compensation augmenté d'une douzaine de fonctionnaires attachés au siège central de Berne suffira amplement à la tâche nouvelle.

Les mesures envisagées pour la protection de la famille

Quant aux mesures envisagées pour la protection de la famille, le porte-parole du gouvernement, répondant à M. Escher a déclaré :

« Une commission d'experts a préparé un avant-projet pour l'introduction de l'assurance maternité. Les gouvernements cantonaux et les associations économiques, politiques et sociales seront saisis de ce texte pour préavis. Les premières séances d'information ont eu lieu aussi en vue de créer les dispositions légales qui doivent faciliter l'institution de caisses de compensation familiales. Enfin, dès que le Conseil fédéral aura trouvé un expert n'appartenant pas à l'administration, il mettra à l'étude un projet de loi encourageant la construction de logements et de colonies d'habitation. Tous ces projets ne seront cependant traités par les Chambres qu'une fois terminés les débats sur l'assurance vieillesse. »

Et M. Stampfli termina en adressant à chacun un appel pressant pour qu'il prenne conscience de ses responsabilités.

Quelques points cités plus haut appellent des commentaires : nous les ferons à loisir.

Un danger

Mentionnons aussi l'intervention de M. Wey, radical lucernois, qui a surtout insisté sur les danger d'un refus et d'un vote négatif du peuple suisse — cette éventualité qui hante l'esprit des parlementaires les mieux disposés en faveur de la loi.

Un « non » entraînerait la disparition du régime transitoire actuel qui permet aux vieillards nécessiteux de recevoir de la Confédération des subsides notables, ce qui a pour effet de décharger d'autant l'assistance publique des cantons. En outre, il ne serait plus possible de maintenir les caisses de compensation et de continuer à retenir sur les salaires les 4 % qu'employeurs d'une part, ouvriers et employés d'autre part abandonnent, à part égale, depuis le début de la récente guerre au profit d'une œuvre de solidarité. Et, après une interruption, il serait bien difficile de rétablir cette contribution. C'est donc, en définitive, toute la base financière de l'assurance qui disparaîtrait automatiquement; il faudrait sans aucun doute des années et des années pour la remplacer.

M. Wey a parfaitement raison. Mais ses propos n'indiquent-ils pas que la plus élémentaire prudence commandait de prendre toutes les précautions possibles pour écarter la menace d'un rejet ?

G. P.

Les travaux du Conseil des Etats

Adoption du projet de loi sur l'élection du Conseil national

Mercredi matin, le Conseil des Etats approuve sans discussion, après rapport de M. Killer (soc.), Argovie, le projet modifiant les délais prévus par la loi sur l'élection du Conseil national. Les listes de candidats devront être adressées au gouvernement cantonal, au plus tard 34 jours avant le jour du scrutin. Le Conseil fédéral doit avoir le temps de contrôler si des candidats figurent dans plus d'un arrondissement.

Imposition des magistrats de la Confédération

Après rapport de M. Fricker (cons.), Argovie, le Conseil adopte à l'unanimité le projet de loi assurant l'imposition uniforme des magistrats de la Confédération (conseillers fédéraux, chancelier de la Confédération et juges fédéraux), de même que le projet d'arrêté concernant les traitements des membres du Conseil fédéral et du chancelier de la Confédération entre 1946 et 1951. Le traitement est fixé à 48,000 fr. pour les conseillers fédéraux et à 26,000 fr. pour le chancelier.

Le président de la Confédération reçoit un supplément de 3000 fr. La pension est calculée sur la base de 30,000 francs. Le projet sur les traitements des juges fédéraux, fixés à 30,000 fr., avec un supplément de 2000 fr. pour le président, est également sanctionné. Les pensions sont calculées sur la base d'un revenu de 25,000 fr. Les deux projets ont effet rétroactif au 1er janvier 1946.

Un postulat de M. Bossi (rad.), Tessin, relatif au traitement des juges au tribunal fédéral des assurances, est adopté par 24 voix contre 7.

Service volontaire du travail agricole

M. Wahlen (pays.), Zurich, rapporte sur le projet d'arrêté tendant à encourager le service volontaire d'aide à la campagne. A cet effet, il est ouvert un crédit de 500,000 fr. pour les années 1947 et 1948. On compte sur une participation de 10,000 volontaires.

M. Barrelet (rad.), Neuchâtel, considère que cette action ne donnera pas de grands résultats en Suisse romande. Il est cependant partisan d'un essai.

Une proposition de M. Wenk (soc.), Bâle-Ville, de biffer l'alinéa mettant une partie des frais à la charge des communes, est repoussée par 16 voix contre 14, puis l'ensemble du projet est adopté sans opposition.

M. Flückiger est arrivé à Moscou. — MOSCOU, 21. Radio-Moscou annonce que M. Flückiger, ministre de Suisse en U. R. S. S., est arrivé à Moscou par la voie des airs accompagné de ses collaborateurs.

L'opinion d'un journal anglais sur le séjour en Suisse de M. Churchill. — MANCHESTER, 21 (Reuter). — Dans un éditorial, le « Manchester Guardian » dit que M. Winston Churchill est le « plus grand ambassadeur » de l'Angleterre et fait allusion à son voyage en Suisse. Le journal écrit : « Il est une chose que M. Churchill ne doit pas oublier: il se rend en Suisse romande, mais la Suisse alémanique désire tout autant le voir. La partie orientale du pays croit même, pour certaines raisons, avoir bien plus de droit de voir M. Churchill que la Suisse romande qui a été atteinte par le malaise de la France après son effondrement.

Les cantons suisses situés près de la frontière allemande tournaient leurs regards pleins d'espoir vers la Grande-Bretagne et la résistance que personnifiait M. Churchill. Il n'y a pas eu en Europe de centre antinazi plus ferme et tous ceux qui ont visité la Suisse savent que nulle part, il n'y a eu plus de bienveillance à notre égard.

Le nouveau roi de Siam à Lausanne. — (c) Le frère du malheureux roi Ananda, qui a succédé à ce dernier dans des circonstances tragiques, est attendu à la fin de la semaine à Lausanne. Agé de 18 ans, il avait obtenu l'an dernier le titre de bachelier ès lettres du gymnase cantonal. Il ira se fixer à sa résidence lausannoise habituelle, une ravissante villa du boulevard de Chamblandes.

Le roi Pumipol a quitté Bangkok lundi et sera amené à Cointrin jeudi par un avion militaire anglais.

Naissances

Le docteur et Madame Reynold RYCHNER-BOURQUIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Christine-Madeleine

Versoix, le 20 août 1946
Hôpital de Nyon

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'horaire d'hiver et la ligne du Franco-Suisse

Le projet d'horaire de la saison d'hiver qui commence le 7 octobre prochain prévoit quelques modifications dans les relations France-Suisse par Pontarlier et les Verrières.

La communication de jour — qui continue à s'effectuer par autorail de Dijon aux Verrières — est pratiquement inchangée. En revanche, le train de nuit Paris-Neuchâtel voit son temps de parcours augmenté d'une grande heure par rapport à l'horaire d'été et même de deux heures et demie si on compare sa marche à celle de la période de la haute saison (3 juillet - 2 octobre). C'est surtout entre Paris et Dijon que la durée du trajet est fortement allongée. En sens inverse, la situation se présente mieux : il y a gain de temps d'une heure et demie environ.

D'une manière générale, il faut constater que l'horaire de la ligne du Franco-Suisse est alourdi par les longs arrêts en gare des Verrières et de Pontarlier et ces arrêts entravent sérieusement les possibilités de lutter contre la concurrence des autres lignes. Ils atteignent au total jusqu'à deux heures de temps et l'on impose toujours aux voyageurs une double visite aux Verrières et à Pontarlier, alors qu'avant-guerre elle était concentrée dans cette dernière ville où elle durait de 20 à 45 minutes.

Le projet d'horaire annonce d'autre part le rétablissement des voitures directes Paris - Milan par Vallorbe et Lausanne, en plus de l'Orient-Express.

C'est dire que le moment est venu de reprendre à nouveau tout le problème de l'horaire du Franco-Suisse et celui de la gare internationale, sinon nous risquons fort de perdre les avantages, les très modestes avantages que nous avions obtenus du fait que la ligne des Verrières était la première voie transjurane ouverte au trafic après la libération de la France.

M. W.

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 20 août, le Conseil d'Etat a : autorisé M. Jean Graf, de Fleurier, à pratiquer dans le canton en qualité de mécanicien-dentiste ; ratifié la nomination faite par le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds, de M. Auguste Anderegg, commis, aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de la Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Edmond Vaney, nommé aux fonctions d'officier de l'état civil.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Une conscience délicate

Il y a encore, à l'honneur de l'humanité, des consciences délicates, dont les gestes peuvent être considérés comme des excès de zèle, mais devant lesquels on doit s'incliner avec respect.

Témoin celui de cette bonne dame du Vignoble qui, avec les fruits de l'été, ne voyant pas arriver son bordereau d'impôts, a pris le tramway et s'est rendue au château. Là, après avoir circulé dans une quantité de bureaux, elle a fini par trouver un fonctionnaire complaisant pour la conduire à la bonne porte... celle des contributions...

Toute heureuse d'être arrivée enfin devant le représentant du fisc, elle lui exposa ses doléances. Le fonctionnaire fut certes bien étonné, tant il est vrai que c'était la première fois qu'il voyait quelqu'un se déplacer pour réclamer sa feuille d'impôts : « Soyez sans crainte, Madame, lui dit-il avec bienveillance, nous ne vous oublierons pas; vous la recevrez, votre feuille d'impôts... »

Bel exemple de droiture !...

« Eh ! bien, disait en rentrant la bonne dame, je suis fatiguée, mais j'ai au moins vu tout le château de Neuchâtel, en passant dans tous ces bureaux où ces messieurs sont bien gentils !... »

NEMO.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Après une élection au Conseil communal

(c) Mardi soir, après la séance du Conseil général, le parti socialiste a organisé, à la Maison du peuple, une petite manifestation destinée à fêter l'élection de M. Eugène Jeanneret au Conseil communal.

SAINT-SULPICE

A la gare

(sp) Conformément à la décision prise par la direction du R. V. T., la gare de Saint-Sulpice est à nouveau ouverte au public depuis le début de la semaine, date à laquelle le chef de gare a pu reprendre son service après avoir suivi un traitement médical.

On sait que c'est le conseil d'administration de la compagnie qui se prononcera définitivement sur le régime auquel sera soumis notre gare.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

Un départ et deux nominations

(sp.) La paroisse de l'Eglise évangélique réformée de Porrentruy — après avoir accepté la démission de M. Pierre-Louis Etienne, son premier pasteur, nommé à l'Eglise de langue française de Berne — a appelé pour le remplacer le second pasteur, M. Pierre Balmer, de Valangin; et, pour remplacer ce dernier, la paroisse du chef-lieu de l'Ajoie a fait appel à M. Henri Reusser, pasteur à la Ferrière.

Ces trois ecclésiastiques sont licenciés de la Faculté de théologie de Neuchâtel.

Des universitaires français rendent visite à l'Université et à la ville de Neuchâtel

Hier matin, peu après 10 heures et demie, quatre grands autocars s'engageaient dans l'avenue du 1er-Mars et stoppaient devant le bâtiment de l'Université. Plus de 150 universitaires en débarquaient, tous participant au camp de vacances et d'études qu'organise en ce mois d'août à Besançon l'Union française universitaire. Ces étudiantes et étudiants accompagnés de quelques professeurs sont Français pour la plupart. On notait cependant parmi eux la présence de quelques Belges, de quelques Anglais... et d'un Suisse, qui n'avait d'ailleurs jamais vu Neuchâtel. Ce groupe — où l'on remarquait davantage de jeunes filles que de jeunes gens — n'était pas composé uniquement d'étudiants du degré supérieur, mais également d'instituteurs et institutrices du degré primaire et de professeurs du second degré.

Le choix de Besançon pour établir ce cours international n'est pas, comme nous le confirme son dynamique secrétaire général, M. André Parreaux, dû au hasard. Par la proximité avec notre pays, ces jeunes intellectuels, tous issus des mouvements de la Résistance, avaient la possibilité de venir marquer toujours mieux l'amitié qu'ils éprouvent à l'égard de la Suisse. Ils avaient exprimé à notre université leur désir de passer au moins quelques heures à Neuchâtel et c'est la raison pour laquelle, en pleines vacances, M. Neeser avait préparé avec soin la journée d'hier.

~~~

A peine arrivés, nos hôtes d'un jour furent reçus à la salle des professeurs où M. Carl Ott, vice-recteur, leur souhaita la bienvenue et leur donna connaissance du programme établi à leur intention.

Puis, à l'Aula, après avoir exprimé tous les regrets du recteur en charge de ne pouvoir les recevoir, M. Ott salua la présence de M. Camille Brandt, chef du département de l'instruction publique, de M. Paul Dupuis, représentant les autorités de la ville, des doyens des diverses facultés et des professeurs actuellement sur place. Il se réjouit que les membres du cours international de Besançon aient émis le vœu de franchir la frontière pour venir se plonger, ne fût-ce qu'un jour, dans l'atmosphère helvétique. En quelques traits, le vice-recteur trace à leur intention un tableau de la vie économique, politique et sociale qui est à la base de la démocratie fédérale. Il insiste plus spécialement sur l'organisation de l'enseignement supérieur en Suisse, puisque ses auditeurs sont des universitaires. Ainsi se trouvèrent rapidement et agréablement décrits le pays et la maison qui recevaient hier des amis de France.

C'est ensuite M. Charly Guyot qui fit un remarquable exposé sur le passé neuchâtelois et sur les liens historiques et intellectuels qui ont uni la France et notre région. L'auditoire qu'auraient pu rendre moins attentif quatre heures de voyage et l'impatience bien compréhensible d'aller « lécher les carreaux » de nos magasins, suivit cette brillante causerie avec un intérêt soutenu qu'il marqua après coup par des applaudissements prolongés.

~~~

De longues tables avaient été dressées dans les couloirs de l'Université et chacun s'y installa avec appétit. Les conversations particulières — nous en avons entendu de palpitantes sur la mentalité actuelle des Français de gauche en face du problème du capitalisme — se prolongèrent jusqu'à l'heure des discours.

Fort intéressantes d'ailleurs, les allocutions des trois personnalités qui prirent tour à tour la parole. M. Camille Brandt encouragea ces jeunes gens à continuer la lutte entreprise pour faire du malheureux monde hérité de leurs aînés une terre de plus grande liberté. M. Paul Dupuis se réjouit que nos visiteurs aient choisi Neuchâtel comme but de leur excursion, car entre la Franche-Comté et notre canton, non seulement les paysages, mais aussi la mentalité offrent des analogies, que des contacts humains de plus en plus fréquents rendront plus sensibles encore.

~~~

Quant à M. Parreaux, il rendit un bel hommage à ceux de sa génération qui ont combattu et à ceux des nôtres qui les y ont aidés. Il relève lui aussi les nombreux liens qui attachent tous les hommes, et plus particulièrement les universitaires, des deux pays amis. L'idéal est le même; les moyens de la réaliser peuvent n'être pas identiques; et des échanges de vues comme ceux d'hier permettent de rendre plus claires pour les uns et les autres certaines conceptions ou certaines façons de raisonner que l'éloignement et les circonstances différentes sont presque allées jusqu'à opposer.

M. Parreaux parla également en quelques mots des buts que s'est fixés l'Union française universitaire. Nous nous permettrons d'y revenir un peu plus en détail un de ces prochains jours.

~~~

Le beau programme prévu pour l'après-midi n'aurait eu besoin d'une seule chose pour se dérouler avec un complet succès : un rayon de soleil. C'est précisément l'après-midi que le temps se gâta complètement! Heureusement que nos hôtes étaient gens optimistes. Imperméable sur les épaules, sourire aux lèvres, ils partirent soit par groupes, conduits chacun par un professeur, visiter la ville, l'institut de géologie, le musée d'ethnographie ou l'Observatoire, soit isolément transformer leur modeste viatique et leurs quelques coupons en biens matériels utiles... ou nourrissants.

A 17 heures, tout le monde se retrouva près du port. Et, malgré la pluie, on s'embarqua joyeusement pour la promenade sur le lac destinée à agrémenter cette fin d'excursion. En fait d'« Alpes » — eux qui souhaitaient tellement en voir ! — les universitaires français ne purent admirer que... la Tourne sur laquelle ils s'efforcèrent de distinguer de la neige. Ce n'étaient que des nuages bas !...

A 18 h. 30, chacun reprit place dans les cars, parqués sur la place du Port.

Et ce furent les adieux.

Ce n'est qu'un « au revoir ! », espérons-le.

A. R.

Les Semaines musicales internationales de Lucerne

Premier concert symphonique

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

On aime à y revenir; à retrouver cet accord entre les beautés de la musique, de l'art et de la nature qui donne au festival lucernois son éclat et sa somptuosité.

Cette année, à la richesse et la diversité des manifestations musicales — quatre concerts symphoniques, deux séances de musique de chambre, une soirée Schœck, deux sérénades, le Requiem de Mozart, l'Histoire du soldat, en l'espace de quinze jours — s'ajoute l'attrait de la plus belle exposition d'art étranger que notre pays connaisse depuis la guerre. L'afflux des visiteurs, la présence de nombreux étrangers, la reprise du trafic automobile créent enfin ce mouvement, cette ambiance de détente et d'élégance dont on aime à voir honoré le luxe artistique de ces manifestations.

~~~

On a parfois reproché aux programmes des concerts lucernois leur caractère conventionnel. Tel n'est toutefois pas le cas du premier de ceux-ci où trois œuvres sur quatre étaient certainement inconnues de la grande majorité des auditeurs, à savoir *Introduction et Allegro* pour orchestre à cordes d'Elgar, *Ballet* de « The Perfect Fool » de Holst et *Première Symphonie* de Shostakowitsch. Et je crois qu'aucune de celles-ci ne déçut leur attente.

Bien plus, souverainement interprétées, elles suscitèrent un enthousiasme unanime.

Edward Elgar et Gustav Holst sont deux noms illustres de la musique anglaise, le premier attenant au siècle dernier, le second l'un des plus représentatifs de l'école moderne, en particulier par ses nombreux opéras. Dimitri Shostakowitsch est l'une des forces de la jeune école russe. Sa première Symphonie (déjà suivie de six autres) qui date de 1926, vingtième année du compositeur, s'est révélée sous la baguette de Toscanini comme l'une des œuvres les plus marquantes de toute la musique contemporaine.

Ces trois compositeurs bénéficièrent d'une interprétation intensément expressive et brillante de la part du chef qui conduisait ce premier concert : M. Malcolm Sargent, sans contredit l'un des maîtres actuels de la baguette anglaise. Sa direction qui unit la plus extrême souplesse et la plus généreuse expansion à la plus subtile précision, reflète une liberté intérieure et une qualité d'intelligence qui s'imposèrent dès la première répétition aux musiciens de l'orchestre dont plusieurs nous ont dit leur enthousiasme à subir une telle emprise — libératrice, détendante et faisant jaillir la musique.

La Symphonie de Shostakowitsch impressionna vivement l'auditoire. Nullement agressive ou hermétique, riche de substance et d'invention, d'une écriture tantôt fluide, déliée et d'un subtil coloris, tantôt incisive, violente, haletante même, étrangement visionnaire, pathétique et comme hallucinante en certains épisodes, elle trouble et saisit profondément, même à première audition. Elle valut à Malcolm Sargent et à ses musiciens les plus vibrantes ovations.

Mais une autre révélation de ce concert devait être l'exécution de la *Symphonie Espagnole* de Lalo par Zino Franscescatti, qui fait actuellement sa rentrée en Europe après six années passées en Amérique. Voici assurément l'un des plus grands violonistes de ce temps. Technique éblouissante, aisance souveraine d'un phraser largement soutenu, sonorité puissamment expressive, éclat et douceur, simplicité, tels sont quelques-uns des aspects du jeu admirable de cet artiste. Et quels charmes nouveaux cette symphonie, pourtant bien connue, ne répand-elle pas sous un tel archet et aux mains d'un chef et d'un orchestre vibrant merveilleusement à l'unisson du soliste !

Relevons encore l'excellence de ce « Festspielorchester » à laquelle M. Malcolm Sargent s'est plu à rendre un hommage des plus flatteurs. Les œuvres au programme permirent d'apprécier la qualité des chefs de pupitre: parmi les cordes, Alphonse Brun et Peter Rybar, 1ers violons, Walter Kägi, altiste, Antonio Tusa, violoncelliste, André Jaunet, flûtiste, Edgar Shann, hautboïste, Paolo Longinotti, trompette et Fritz Schiesser aux timbales, se distinguèrent tout particulièrement dans la Symphonie de Shostakowitsch.

(A suivre.)

J.-M. B.

Observations météorologiques

Obersavoire de Neuchâtel. — 21 août. Température: Moyenne: 12,6; min.: 9,4; max.: 16,7. Baromètre: Moyenne: 721,5. Eau tombée: 4,1. Vent dominant: Direction: nord-ouest; force: faible à modéré jusqu'à 15 h. Etat du ciel: légèrement nuageux à nuageux jusqu'à 10 h. environ, ensuite couvert; pluie pendant la nuit et depuis 16 h. 45.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

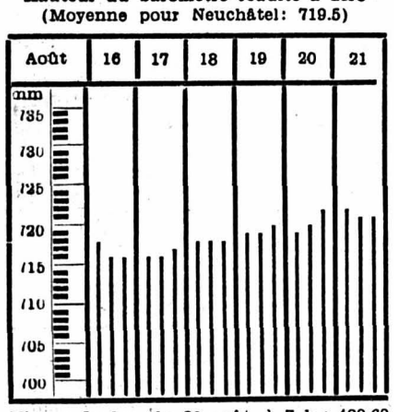

Niveau du lac, du 20 août, à 7 h.: 429.69
Niveau du lac, du 21 août, à 7 h. : 429.70

Prévisions du temps : La situation reste instable. D'abord couvert à très nuageux. Quelques précipitations. Ensuite faibles éclaircies temporaires.

VIGNOBLE

PESEUX

Un cambriolage

(sp) Dans la nuit de mardi à mercredi, la maison qu'habite, au-dessus de notre village, M. G. Vivien, pasteur en retraite, a été cambriolée. Après avoir brisé une vitre de la fenêtre du bureau pastoral avec un gros caillou — parce qu'il n'avait pas pu faire céder un des barreaux de la cave — le cambrioleur a fait tourner l'espagnolette pour entrer dans la chambre où il a mis sans peine la main sur un tiroir du secrétaire; il a emporté les trois cents francs qu'il renfermait.

Le coup a été fait avec une telle rapidité que les habitants de la maison, qui couchent au premier étage, ne se sont aperçus de rien.

La nuit précédente, M. Vivien s'était levé, au milieu de la nuit, réveillé par un bruit insolite, et aussi par le souvenir d'un des nombreux détenus libérés qu'il avait reçus dans son bureau et qui lui expriment leur reconnaissance sous cette forme un peu trop inamicale.

La police enquête énergiquement pour arrêter cette épidémie de cambriolages qui sévit dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud depuis un certain temps.

MARIN

Fête villageoise

(c) Sous les auspices de la commission scolaire, les sociétés locales ont organisé dimanche une fête villageoise en faveur de l'achat d'un appareil pour le cinéma scolaire.

Malgré le temps peu propice, la manifestation a bien réussi et a laissé le bénéfice de 800 fr. grâce à la générosité de la population et au dévouement des organisateurs.

COLOMBIER

Arrestation d'un voyageur de commerce

La gendarmerie de Colombier a arrêté avant-hier soir un représentant de commerce qui s'était fait héberger « à l'œil » et qui était recherché par les autorités judiciaires bernoises pour grivèlerie et escroquerie aux prêts.

Un nouvel avion à Planeyse

Mardi après-midi est arrivé par chemin de fer, directement d'Amérique, un avion « Stimson » type « Voyager 50 ». Cet appareil, destiné à la « Transair », est le premier du type qui arrive en Suisse. C'est un avion à la ligne fine et moderne, pouvant transporter quatre personnes. Il a double commande, 165 chevaux et fait une moyenne de 200 km/h. en croisière. Il brûle 20 litres à l'heure.

Les locaux actuels qu'utilisent la « Transair », à Planeyse, sont devenus trop petits. Surtout depuis la venue du « Stimson » et en prévision de l'arrivée prochaine de nouveaux appareils. Devant ce fait, la « Transair » s'est vue contrainte d'agrandir les locaux.

On est en train de construire un nouveau hangar et de monter deux baraques militaires qui serviront d'ateliers.

L'Ecole cantonale d'agriculture, à Cernier, a le pénible devoir d'informer ses anciens élèves du décès de

Monsieur Ulrich FRUTIGER

maître de sellerie, qui, pendant vingt ans, enseigna dans l'établissement avec compétence et dévouement.

Incinération, jeudi 22 août, à 14 heures, à la Chaux-de-Fonds. Culte à l'église de Cernier à 12 h. 45.

La direction.

Seyon 19a Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL. 5.36.04

Rédacteur responsable: René Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~